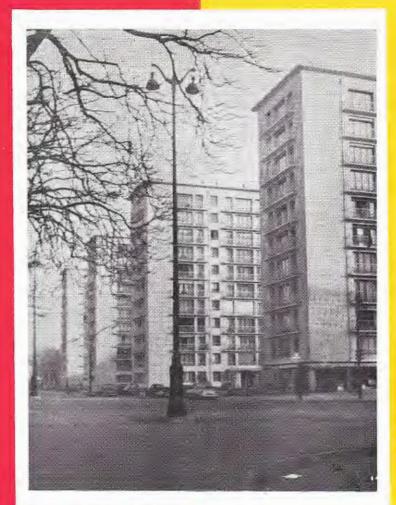
N° 125

PUBLICATION MENSUELLE



Une œuvre nécessaire: la construction. (Voir article page 31.)



LAUNE ET LA ROUGE



LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES SUR LA VIE 87 RUE DE RICHELIEU - PARIS-21



la plus ancienne

des compagnies françaises d'assurances sur la vie FONDÉE EN 1819

> vous offre les meilleures garanties par ses contrats

> > les plus modernes

Tél. : RIC. 55-31



OEP

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

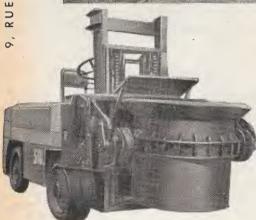
TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE, DANS L'UNION FRANÇAISE ET A L'ÉTRANGER
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER

SIÈGE SOCIAL 14, rue Bergère - Paris SUCCURSALE 2, place de l'Opéra - Paris







SALEV CONSTRUIT TOUTE LA GAMME
DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET
A CRÉÉ DES APPAREILS SPÉCIAUX ET
DE MULTIPLES ÉQUIPEMENTS POUR ADAPTER LES CHARIOTS A FOURCHES A
TOUTES LES INDUSTRIES. CONCEPTION
ET RÉALISATION 100 % FRANÇAISES.
UNE DOCUMENTATION VOUS SERA
ENVOYÉE SUR SIMPLE DEMANDE.

Cet appareil d'une plastique surprenante est un chariot élévateur d'une puissance de 5 tonnes, équipé de bras à commande hydraulique. Il peut saisir, élever, déplacer, déposer une poche de coulée pleine de sel fondu; il peut aussi la déverser en avant (position ci dessus) au total assurer avec une parfaite liberté toutes les fonctions dures et délicates que commande le travail.



MOTEURS DIESEL

(Licence SEMI-PIELSTICK) de 500 à 5.000 chevaux



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

24, rue de la Gare, LA COURNEUVE FLA. 22-40 (Seine)

S. A. T. A. M.

LA COURNEUVE

Tél.: FLA. 10-80



DISTRIBUTEURS D'ESSENCE

STATION-SERVICE

FROID COMMERCIAL ET MÉNAGER

DES CENTAINES D'INGÉNIEURS

diplômés des grandes Ecoles françaises

mettent en œuvre

LES PROCÉDÉS SCHLUMBERGER

D'ETUDE DES SONDAGES SUR LES CHANTIERS PETROLIERS

DU MONDE ENTIER

SOCIÉTÉ

DE PROSPECTION ELECTRIQUE

42, rue Saint-Dominique - PARIS (7.)
Tél. SOL. 97-58 - Télég, PROSELEC, PARIS

MAISON BREGUET

15, avenue d'Eylau - PARIS 16° Tél. POIncaré 22-00

Constructions Electriques et Mécaniques



Machines électriques à courant continu et à courant alternatif pour toutes applications industrielles

Turbines à vapeur

Groupes Turbo-alternateurs

Tableaux d'appareillage

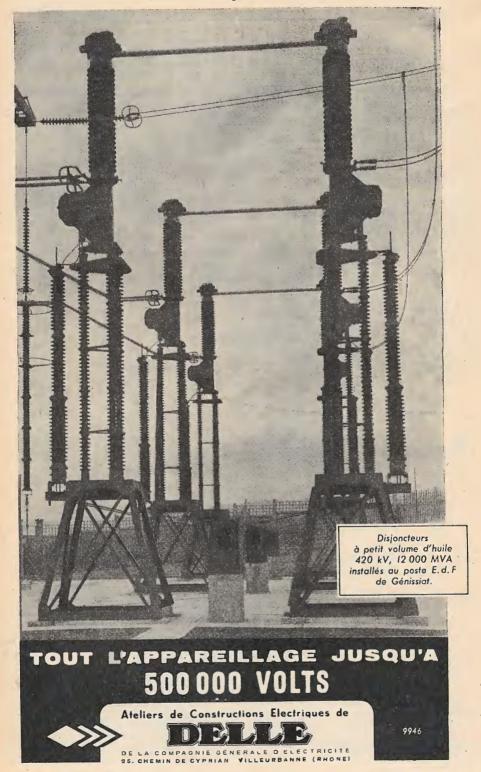
Condenseurs - Ejecto-Compresseurs

Centrifugeuses et Matériels pour Sucreries

Projecteurs

Mécanique générale

SABINE (14) Administrateur
HUGUENIN (14) - VANPOULLE (37)



LE SECOURS

COMPAGNIES D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES A PRIMES FIXES

ACCIDENTS - INCENDIE - VOL
ET RISQUES DE TOUTE NATURE
Entrep, priv. régie par le Décret-loi du 14 juin 1938

CAPITAL SOCIAL: 531.790.000 de francs
dont 4.000.000 complètement amortis
R.C. SEINE 54 B. 6448

R.C. SEINE 54 B. 6447

Siège social des Compagnies

30 et 32, rue Laffitte - PARIS (9°)
Téléphone: PRO, 90-34 (6 lignes) et 93-70 (2 lignes)
MM. GAILLOCHET (Henri), (1892), Président du Conseil d'Administration
GAILLOCHET (Roger), (1923), Administrateur - TAFANI (Jacques), (1914), Directeur Général
ROSSET (Victor), (1944), Secrétaire Général

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Societé Anonyme Capital 1.248.000.000 de Frs - Siège social : 5, rue Jacques-Bingen, PARIS (17º)

ACIÉRIES à LA PLAINE-SAINT-DENIS (Seine) à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

ACIER AU MANGANÉSE - ACIERS SPÉCIAUX

CONVERTISSEURS ROBERT — FOURS ELECTRIQUES — FOURS MARTIN

HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE
FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

BAUDET DONON & ROUSSEL

139, rue Saussure — PARIS (XVIIº)

ASCENSEURS - MONTE-CHARGE

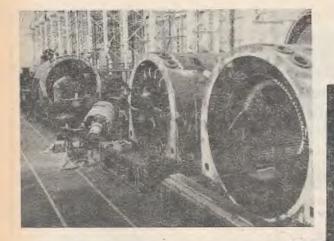
BAUDET P. (1919 Sp.) - DAUPHIN (1923) - LAFLECHE (1926) - DELESQUE (1930)

Marques déposées

BITUMASTIC

PRODUITS ANTICORROSIFS (noirs et de couleur)
PRODUITS D'ETANCHÉITÉ ET DE PROTECTION (Peintures, Emaux, Enduits, Vernis, Mastics)

SOCIETE FRANÇAISE BITUMASTIC, 8, rue Bayard, Paris — Tél.: Elysées 41-40 Président du Conseil, Direct. gén.: Roger MATHIEU (1922) — Direct. commerc.: Georges TATON (1935)



Compensateurs installés aux Postes de :

AUBE..... Juin 55
BÉZIERS.... Juillet 55
CHAMPVANS... Août 55
VERLAGUET... Nov. 55
MOLQUE.... Juillet 56
MOHON... Juillet 56
MAUBEUGE.... Août 56
FLEAC..... Août 56

FLOIRAC. Décembre 54

AMIENS.... Février 55

ARNAGE..... Mars 55

MARMAGNE (2) Sept. 56

CHAINGY (2) ... Oct. 56

JONQUIÈRES... Nov. 56

HENRI PAUL... Déc. 56

BAYET.... Janvier 57

ORMES.. Février 57

DISTRE (2). Mars 57

CAEN.....`Mai 57

ST-MALO. Juillet 57

LONGCHAMP. . Juillet 57
PORTET ST-SIMON Nv. 57

25 Compensateurs

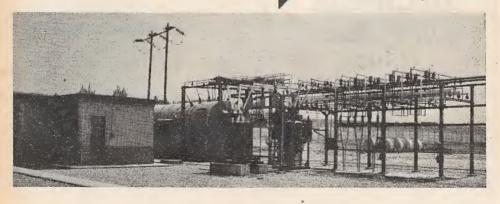
21 MVAR-10 500 V

Livrés à E.D.F. "ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU DE TRANSPORT" et installés en

3am

JEUMONT

5, Place de Rio-de-Janeiro Paris-8°



SOFEL

MARREL FRÈRES

Sté Anonyme au capital de 518.400.000 F.

RIVE-DE-GIER (Loire)

TELEP.: 750195 - 750196 - 750197

ACIERS AU CARBONE ET SPÉCIAUX :

BARRES LAMINÉES

(BILLETTES - RONDS - PLATS - ETC.)

TOLES FORTES

Largeur maximum : 4 m 350

TOUTES PIECES DE FORGE

jusqu'à 50 tonnes

LA SOCIETE COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl & 60 % de K2 O

et à l'Agriculture :

K Cl à 40 et 60 % K² O SO⁴ K² à 48 % K² O



Tous renseignements à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, II, av. de Friedland - BAL. 74-50 MULHOUSE, 2 bis, rue du 17-Novembre et dans les Bureaux régionaux

SOCIÉTÉ FRANÇAISE



Société Anonyme au Capital de 495.000.000 de francs

APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE

HAUTE et BASSE TENSION

32, RUE CHARDON-LAGACHE PARIS (16°)

R. C. Seine 55 B 3495 Téléphone : JASmin 48-80

G. MANDRAN (1919)
J. HUMBERT (1936)

MOISANT LAURENT SAVEY

S. A. AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS

ENTREPRISE GENERALE

GENIECIVIL
OUVRAGES D'ART
CUVELAGES ETANCHES
IMMEUBLES D'HABITATION
BATIMENTS INDUSTRIELS
CINEMAS - HOPITAUY

SCHWARTZ (1907) CHABANNES (1924) DARC (1924) LE ROY (1930)

P

SIEGE SOCIAL: 20, Boul. de Vaugirard PARIS. Tél.: SEG. 05-22

compresseurs

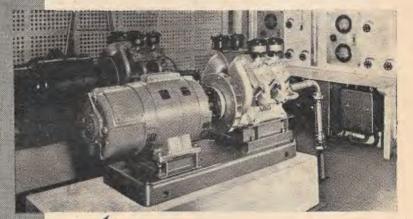
A REFROIDISSEMENT PAR AIR

ABG

Installations automatiques et semi-automatiques de

10 à 150 CV

- Rationnels et Puissants
- Economiques et Robustes



ABG

pour l'usine...

...pour le chantier



le Spécialiste du COMPRESSEUR A REFROIDISSEMENT PAR AIR

SA Cap 450.000 000f

3 IMPASSE THORETON PARIS XV. VAU 68-40-USINE A COURBEVOIS

Agences: BORDEAUX - BOURGES - DIJON GRENOBLE - LYON - MARSEILLE - NANCY NANTES - PARIS - STRASBOURG - TOULOUSE VALENCIENNES

ALGER - BONE ORAN

BANGUI - BRAZZAVILLE - DAKAR - DOUALA FORT LAMY - LIBREVILLE - POINTE NOIRE PORT GENTIL - YAOUNDÉ

Autres fabrications:

- Matériel électrique et électromécanique pour l'aéronautique,
- Moteurs VAP pour cyclomoteurs et usages industriels,
- Volants magnétiques, dispositifs d'allumage blindés, etc



SAMES - SOCIETE ANONYME DE MACHINES ELECTROSTATIQUES

au capital de 358.800.000 francs

GENERATEURS ELECTROSTATIQUES HAUTE TENSION ET A HAUTE STABILITÉ ACCELERATEURS DE PARTICULES - APPAREILLAGE POUR L'INDUSTRIE NUCLEAIRE EQUIPEMENTS PORTATIFS POUR PEINTURE ELECTROSTATIQUE -

> 29, avenue Félix-Viallet, GRENOBLE - Tél.: 44-77-64 Tél. : RIC. 96-45 17, rue Duphot, PARIS

Société Française de Construction de Bennes Automatiques

BENOTO

55-57, Avenue Kléber - PARIS (XVI^o) — Tél.: KLE. 49-41 USINE: 37, rue du Docteur-Touati, PERSAN (Seine-et-Oise) Tél.: 190 à Beaumont

- Bennes Preneuses Automatiques.
 Chariot Automatique.
- Chouleurs Pelleteurs.
- Forage du sol en grand diamètre.
 Chargeur de Cubilot.
- Bigue à Bras Oscillant.

L'UNIO

Société Anonyme - Capital : 1.000.000.000 de Francs SIEGE SOCIAL : 9, rue Louis-Murat, PARIS (8°)

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

Filiales à l'Etranger :

à LONDRES: British and Continental Banking Company Ltd

à AMSTERDAM : Rembours en Industriebank

Directeur général : DEMENGE (14)

Directeur général adjoint : GIBERT (34)

COMPAGNIE FRANÇAISE

THOMSON-HOUSTON

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7.844.640.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL: 173, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS VIIIE

Têlég. Elihu 42 Paris



Téléphone : ÉLYSÉES 83-70

ÉLECTRONIQUE — Toutes applications professionnelles de l'Électronique et de la Nucléonique - Radiodiffusion - Télévision - Radiocommunications - Radars - Projets spéciaux - Tubes électroniques - Diodes - Redresseurs - Transistors - Cristaux pour hyperfréquences.

CABLES — Cuivre, Aluminium, Almelec en Fils, Câbles, Méplats, Fils et Méplats émaillés - Fils guipés - Câbles incombustibles - Fils et Câbles électriques isolés pour toutes applications.

PETIT MATÉRIEL — Appareils ménagers - Chauffage et Cuisine domestiques - Machines à laver domestiques et professionnelles - Rasoirs électriques - Appareillage - Matériel frigorifique, etc...

Récepteurs de T. S. F. & Télévision, Electrophones, Disques "DUCRETET THOMSON".



USINES DU PIED-SELLE

Société Anonyme au Capital de 600.000.000 de francs

173, boulevard Haussmann

PARIS (VIII°) - Tél. ELY. 83-70

Appareils de cuisine

TOUS GAZ -

SIMPLES OU MIXTES

BOIS - CHARBON

Appareils

de chauffage in

chauffage indépendants

THOMOSELLE

41, rue Washington, PARIS (8°) - Tél. BALzac 45-94

TOUT LE MATÉRIEL POUR

CUISINES DE COLLECTIVITÉS

& POUR TOUTES CATÉGORIES DE COMBUSTIBLES

TOUS LES APPAREILS DE

CHAUFFAGE ÉLECTRIQUE INFRA-ROUGE DIRECT - SEMI-ACCUMULATION - ACCUMULATION





HYPERPHOSPHATE



Fabriqué par la

COMPAGNIE NORD-AFRICAINE DE L'HYPERPHOSPHATE RENO

58, rue Galilée, Paris-8°

COMPAGNIES ASSOCIÉES :

Allemagne: Deutsche Hyperphosphat Gesellschaff m.b.H. Budenheim bei Mainz/Rhein. Autriche: Hyperphosphat Verkaufs G.m.b.H. Neuer Markt 2 Wien I.

Brésil : Companhia Brasileira de Adubos

« C. B. A. » Sao Paulo.

Companhia Riograndense de Adubos

« C. R. A. » Porto Alegra.

Canada: Sté William Houde Ltée, La Prairie P. Q.

Chill: Compania Sud Americana de Fosfatos

« C. O. S. A. F. » Santiago de Chile.

Maros: Société Marosaine des Engrais Pulvé.

Maroc: Société Marocaine des Engrais Pulvérisés, S. M. E. P., Rabat.

Suisse: Dungemittel Technik A.G., Bâle.

Uruguay: Hiperfosfato S. A. « Hipsa » Montevideo.



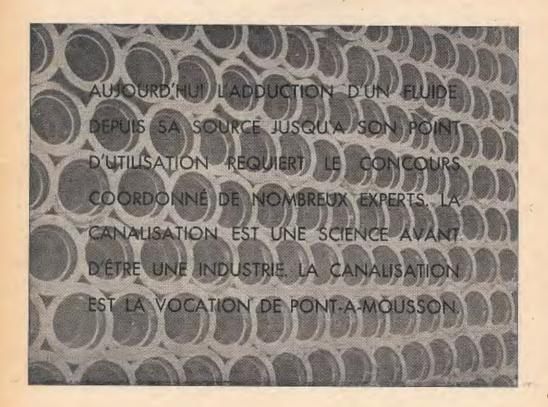
LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 1.600.000.000 de Frs Siège Social: 7, r. Eugène-Flachat PARIS-17 — ETO. 75-35 Usines de Facture (Gironde)



Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés, Krafts apprêtés — Duplex

Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft
ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)



SOCIETE CHIMIQUE de la GRANDE PAROISSE

AZOTE ET PRODUITS CHIMIQUES SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.399.700.000 FRANCS

SIEGE SOCIAL: 8, rue Cognacq-Jay — PARIS (VII*) — Tél.: INV. 44-30 à 44-38 R. C. Seine N° 55 B 12.665 Adr. Télégr.: GRANPARG - PARIS N° d'Entreprise 351 75 107 0011

Synthèse de l'Ammoniaque (Proc. Georges Claude)
Engrais azotés - Synthèse de l'alcool méthylique
Recuit brillant (Licence I. C. I.)
PRODUITS FABRIQUES:
AMMONIAC ANHYDRE

ALCALI A TOUS DEGRÉS

ENGRAIS AZOTÉS

USINES ou ATELIERS : GRAND-QUEVILLY (Seine-Maritime) - WAZIERS (Nord)
FRAIS-MARAIS (Nord) - PARIS, 25, rue Vicq-d'Azir - AUBERVILLIERS (Seine), 65, rue du Landy

SOCIÉTÉ de CONSTRUCTION des BATIGNOLLES

Précédemment Ernest GOUIN et Cie

Société Anonyme Capital : 600.000.000

TRAVAUX PUBLICS

Siège Social 11, rue d'Argenson - Paris-8º R. C. Seine 54 B 4857

Adresse Télégraphique JUGOUIN - 8" - PARIS Tál. ANJ. 28-10

PRÉVOYANCE

Entreprises privées régies par le Décret-Loi du 14 Juin 1938

Sièges sociaux : 26, boulevard Haussmann, PARIS (9°) Tél.: PRO. 48-70

Assurances de toute nature (Accidents - Incendie Vol - Transports - Vie - Risques divers) —

Barriol (92) Burlot (19 sp) Bonnet de Paillerets (20) Nolde (23) Berger (28) Chollet (29) Depoid (29) Tauzin (54)

LABORATOIRES CORBIÈRE



FABRIQUÉ SOUS LICENCE

ACCUMULATEUR OLÉO-PNEUMATIQUE

ÉTANCHÉITÉ ET CONSERVATION DE L'AIR GARANTIES Longévité, Efficacité, Économie

> Pression d'utilisation jusqu'à 300 Kgs/Cm² Fonctionnement garanti de moins 40° c à plus de 80° c

AUTRES FABRICATIONS: Démarreurs hydrauliques - Détendeurs pour gaz carburants - Robinetterie haute et basse pression Soupapes de sûreté à membrane, etc...

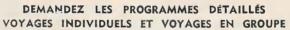
NOTICES SPÉCIALES JR, à E'S E.T.N.A. 15 R. LOUIS BLANC - ARGENTEUIL (S.-&-O.) - ARG. 10-81

LES AGENCES DE VOYAGES

WAGONS-LITS-COOK

ORGANISATION MONDIALE

Vous proposent un choix de voyages



EDITIONS SAISONNIERES « ETE » (15 Avril)

« HIVER - PRINTEMPS » (15 Novembre)

Ces programmes vous offrent une gamme complète des meilleurs itinéraires et séjours pour

VOS VACANCES

POUR VOTRE TRANQUILLITÉ, POUR VOTRE AGRÉMENT
CONFIEZ VOS DÉPLACEMENTS
AUX 350 AGENCES DE VOYAGES WAGONS-LITS-COOK

A PARIS

14, Bd des Capucines - OPE, 61-30

2, Place de la Madeleine - OPE. 40-40

62, Rue du Bac - LIT. 42-80

91, Champs-Elysées (au fond du hall à gauche) BAL. 57-70

14. Rue Guichard (Av. Paul-Doumer)

TRO. 89-10

EN PROVINCE

BIARRITZ, BORDEAUX, CANNES, GRENOBLE, LILLE, LYON, MARSEILLE, NICE, STRASBOURG, TOULOUSE, etc.

A. WIDHOFF (22), directeur général. F. BOYAUX (45)



SAPHYMO

Société Anonyme au capital de 140.000.000 de frs

9, place des Etats-Unis - PARIS Tél.: PAS. 46-80

Tout le matériel pour l'emploi des radio-éléments au Laboratoire en médecine et dans l'industrie

Agents exclusifs de:

- --- TRACERLAB Inc.
 Radioactivité
- PICKER INT. CORP.

 Matériel de rayons X

 Electro-cardiographie
- HIGH VOLTAGE ENG. CORP.
 Accélérateurs de Particules

Ingénieur-Conseil : A. GERMAIX (29)

COMPTOIR DES PHOSPHATES

DE L'AFRIQUE DU NORD

Société Anonyme au Capital de 2.000.000 de Fr. Siège Social :

> 19. rue Hamelin - PARIS (16°) R. C. Seine 57 - B - 9379

AGENT GENERAL DE VENTE DE ;

Office Chérifien des Phosphates
Compagnie des Phosphates
et du Chemin de fer de Gafsa
Compagnie des Phosphates de Constantine
Compagnie Tunisienne des Phosphates
du Djebel M' Dilla

Société Tunisienne d'Exploitations Phosphatières Compagnie Minière du M' Zaïta

PHOSPHATE DE CHAUX NATUREL PHOSPHATE AGRICOLE

Qualité 75/77 %, 68/72 %, 65/68 %, 58/63 %

PHOSPHATE METALLURGIQUE PHOSPHATE ELECTRIQUE

Ports d'embarquements :

Casablanca, Safi, Bone, Bougie, Tunis, La Goulette
Sfax



ETABLISSEMENTS

KUHLMANN

Société Anonyme au Capital de 6.455.000.000 de Frs

11, Rue de La Baume - PARIS (8º)



PRODUITS CHIMIQUES INDUSTRIELS & AGRICOLES
PRODUITS ORGANIQUES
RÉSINES & MATIÈRES PLASTIQUES

TEXTILES ARTIFICIELS

SOCIÉTÉ

SONDAGES - INJECTIONS - FORAGES

ENTREPRISE BACHY

11, avenue du Colonel-Bonnet - PARIS-XVI°
Tél.: JAS. 80-95

Reconnaissance et Etudes du Sol Consolidation - Etanchement - Forages de Recherches et d'Exploitation d'Eau - Recherches Minières Pieux

Matériel de Sondages et d'Injections

AGENCES ET FILIALES :

SAINT - ETIENNE - KREMLIN - BICETRE - TUNIS - ALGER CASABLANCA - DAKAR - TANANARIVE - SAIGON - BAGDAD

A. THIMEL (06) — R. POSTEL (13) P. BACHY (09) — J.-C. DURAND (39)

COMPAGNIE DES SURCHAUFFEURS

Société Anonyme Capital 200.000.000 Frs 11, Av. Myron T. Herrick - Paris-8° R. C. Seine 55 B 8105

SURCHAUFUS-PARIS ÉLYSÉES 40-95 USINES A MONTIGNY-LES-CORMEILLES (S.-&-O.)

COMPAGNIE DES ECHANGEURS DE CHALEUR

Société Anonyme Capital 12.500.000 Frs

39, Rue Cambon - Paris-1er

R. C. Seine 322.249 B OPÉra 47-97

ECHANGEURS DE CHALEUR POUR CENTRALES NUCLEAIRES

SURCHAUFFEURS ECONOMISEURS RESSURCHAUFFEURS RECHAUFFEURS D'AIR

COLLECTEURS A TUBULURES FORGÉES
COUDES HP ET COUDES A TUBULURE FORGÉE

SOCIETE DES MATERIAUX DE CONSTRUCTION DE

LA LOISNE

Société anonyme au capital de 1.200.000.000 de francs

8, rue Bellini - PARIS (16°) - Tél. : POIncaré 34-00

CIMENTS PORTLAND ARTIFICIELS aux Cendres Pouzzolaniques:

C. P. A + C, H. R. I + C et SUPER + C

CIMENTS Pouzzolano - Métallurgiques aux Cendres volantes (Brevetés S.G.D.G.)

CIMENT FOUILLOUX nº 1 et CIMENT FOUILLOUX nº 2

LORRAINE-ESCAUT

PRODUITS SIDERURGIQUES TUBES EN ACIER

Mines et Usines des Aciéries de Longwy, de Senelle-Maubeuge et d'Escaut-et-Meuse 7, Rond-Point Bugeaud - PARIS (16°)



SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET D' MBRANCHEMENTS INDUSTRIELS

30 Rue Taitbout PARIS (9°) Tel. TRI. 66-83

Société Anonyme au Capital de 180.000.000 de francs ETUDE ET CONSTRUCTION DE VOIES FERRÉES MATERIEL DE VOIE

Société Méridionale des Embranchements Industriels 3 bis, r. de Belfort, TOULOUSE - Tél.: MATABIAU 50-27 Société Lyonnaise des Embranchements Industriels

70, rue Parmentier, LYON. — Tél.: Parmentier 45-08



GÉRANCE de PORTEFEUILLES

BUREAU CENTRAL: 20, boulevard Montmartre - PARIS (9°)
PROvence 42-97 et 42-98

Henri ROGIER

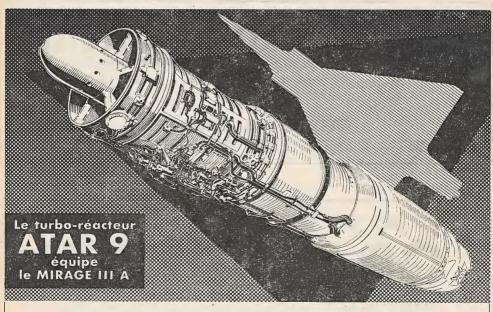
(Pr. 1920 spéciale)

Dépôt des fonds et des titres chez un Agent de Change

Valeur minimum des portefeuilles pris en gérance : deux millions

CAPITAUX GÉRÉS : 14 milliards environ

Envoi de renseignements détaillés sur demande



SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉTUDE ET DE CONSTRUCTION DE MOTEURS D'AVIATION

- 150, BOULEVARD HAUSSMANN PARIS-VIII -

E. PARTIOT (promo 1894), vous propose

TOUS LES TRAITEMENTS THERMIQUES CLASSIQUES
TREMPE HAUTE - FREQUENCE, SULFINUZ (contre usures au frottement)

Ateliers PARTIOT

56, avenue de Chatou - RUEIL-MALMAISON (S.-et-O.)

Tél.: 967-23-53

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES DE TOUTE NATURE

Capital social: 800.000.000 de francs

SIEGE SOCIAL: 5, rue de Londres - PARIS (9°)

Téléphone : TRInité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23) Sous-directeur : C. RAYNAL (29)

Fondé de Pouvoir : G. CAU (51)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société Anonyme au Capital de 1.808.000.000 de Francs

56, rue du Faubourg-Saint-Honoré - PARIS (8°)

ENTREPRISES GÉNÉRALES
FRANCE — COMMUNAUTÉ FRANÇAISE — ÉTRANGER

GRAMMONT

LA PLUS BELLE

SONORITÉ

103, Boulevard Gabriel-Péri - MALAKOFF - Tél. : ALÉ. 50-00

COMPAGNIE des FORGES de CHATILLON COMMENTRY et NEUVES-MAISONS

19, rue La Rochefoucauld - PARIS (9°) -

USINES A ISBERGUES (Pas-de-Calais)
MINES DE FER D'HALOUZE (Orne)

Société des Aciéries et Tréfileries de NEUVES-MAISONS, CHATILLON

4, rue de la Tour-des-Dames, 4 PARIS (9°)

Société des Usines SAINT - JACQUES

2, rue de la Tour-des-Dames, 2 PARIS (9°)

Société COMMENTRYENNE des Aciers Fins VANDIUM ALLOYS

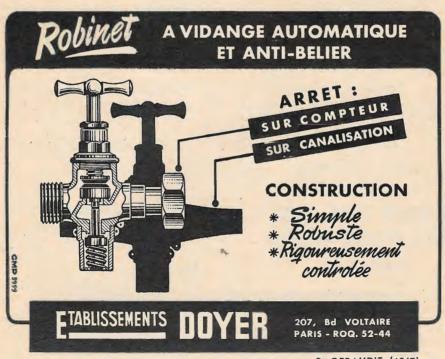
2, rue de la Tour-des-Dames, 2 PARIS (9°)

Société des Ateliers PINGUELY VILLE-GOZET

2, rue de la Tour-des-Dames, 2 PARIS (9°)

Société des Mines de Fer de GIRAUMONT

19, rue La Rochefoucauld, PARIS (9°)



P. GERAUDIE (1947)

ENGRAIS AZOTÉS



SYNDICAT PROFESSIONNEL DE L'INDUSTRIE DES ENGRAIS AZOTES 58, AVENUE KLEBER - PARIS-XVI° Tél.: KLE. 78-72

DESCHIRON

S. A. au Capital de 600.000.000 de Francs
46, r. des Meuniers, BAGNEUX (Seine)
ALE. 72-90

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET A M É N A G E M E N T S
HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMIQUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET
AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION
PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDATIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS
INDUSTRIELS - EGOUTS ET EMISSAIRES



Michel DESCHIRON 1938

ETABLISSEMENTS

BIGNIER SCHMID-LAURENT

S. A. AU CAPITAL DE 400,000.000 de fr

MATERIEL CHAUDRONNÉ POUR INDUSTRIES CHIMIQUES

ACIERS INOXYDABLES
ACIERS RÉFRACTAIRES
ALUMINIUM ET SES ALLIAGES
TUBES EN ACIER INOXYDABLE

AGITATION

25, quai Marcel-Boyer, 25 IVRY (Seine) ITA 53-89

Usines à IVRY, SOISSONS et ARLES SCHMID-LAURENI (1921) — Robert VITRY (1944) VNERGIE

CTA

CIE INDUSTRIELLE DE TEXTILES
ARTIFICIELS ET SYNTHÉTIQUES



RAYONNES ET



FILS ET FIBRES ACETATE

SIÈGE SOCIAL:

5, Avenue Percier, Paris 8e

Tél ELY 92-61 Adr.

Adr. Tél TEXARTI - PARIS 47

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

Siège Social: 28, rue de Madrid - PARIS (8°)

Téléphone: LABorde 73-20

DEMI-PRODUITS EN CUIVRE, ALUMINIUM ET LEURS ALLIAGES FEUILLES MINCES D'ALUMINIUM

CONDUCTEURS ELECTRIQUES NUS OU ISOLÉS - CABLES TELEPHONIQUES FILS ET CABLES D'ACIER - POINTES - GRILLAGES - RONCES

FICELLES ET CORDAGES

SOCIÉTÉ GENÉRALE

pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France

STÉ ANONYME FONDEE EN 1864

Capital FR. 5 Milliards

SIEGE SOCIAL:

boulevard Haussmann, PARIS

1.400 AGENCES ET BUREAUX EN FRANCE ET EN AFRIQUE

Agences à Buenos-Ayres, Londres, New-York

Filiales en Belgique, en Espagne et à Cuba

Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)

Directeur Honoraire de la Société Générale

SERVICE DES POUDRES

POUDRES ET EXPLOSIFS DE MINES

PRODUITS CHIMIQUES DE BASE

Hydrazine et dérivés Méthylamines et dérivés Pentaérythrite Hexaméthylène tétramine

NITROCELLULOSES INDUSTRIELLES

DIRECTION DES POUDRES 12, Quai Henri-IV, PARIS-IV.

Tél.: ARC. 82-70

PRECILEC 35, rue de la Bienfaisance - PARIS-8°

Téléphone : LABorde 15-64

SYNCHROS NORMALISES

GENERATRICES et MOTEURS d'ASSERVISSEMENT GENERATRICES TACHYMETRIQUES

> MOTEURS A COURANT CONTINU

> CONVERTISSEURS DE COURANT



Automatiques
Standards
Intercommunications

Téléphonie par Hauts-Parleurs

LA TÉLÉPHONIE INDUSTRIELLE & COMMERCIALE

206, route de Colmar - STRASBOURG Tél.: 34-09-72 Alizon 41

BACHES

Location - Vente - Bâchage de Camions

Société des Anciens Etablissements
G. CHAPON ET FILS

68, rue J.-J.-Rousseau (1er). Gut. 58-03

J. MAMBRET

Président-Directeur Général Membre Permanent SAX Fils de G. MAMBRET (1880)

O. F. E. R.

OMNIUM FRANÇAIS

d'Etudes et de Recherches

Directeur : Jean FERRANDON Maître de Conférence à l'Ecole Polytechnique

BUREAU D'ETUDES

de GÉNIE CIVIL

HYDRAULIQUE

9, AVENUE D'ORSAY, PARIS-7° SOL. 93-00

Établissements DAYDÉ

S.A.R.L. au Capital de 80 millions 28-30, rue de Chazelles - PARIS-17° Tél.: CAR. 79-96

-- TRAVAUX PUBLICS --CONSTRUCTIONS METALLIQUES APPAREILS DE LEVAGE

J. Dayde 1911 J. Besnard 1922 De La Codre 1942

ETUDES ET ENTREPRISES

S. A. au capital de 300.000.000 de Francs

PARIS: 282, boulevard St-Germain - INV. 46-11. 11, rue de Milan - TRI. 01.87.

TOULOUSE (Haute-Garonne) : 58, Allées Jean-Jaurès - 8 MA 3721.

MELBOURNE (Australie) : 25, George Strett è

AUCKLAND (Nouvelle-Zélande): Boîte Postale 41, Onehunga, Auckland SE 5. SOCIETE DES ENTREPRISES

LIMOUSIN

S.A.R.L. au Capital de 160.000.000 de francs

TRAVAUX PUBLICS -

BETON ARMÉ

20 rue Vernier - PARIS (17°)

Tél. : ETO. 01-76

R. C. Seine 55 B 1679

SPIROS

Le Spécialiste Français des Compresseurs d'air

SAINT-DENIS (Seine)

TOUTES CHARPENTES

usines, hangars, ossatures diverses



FORGES ET ATELIERS DE LA FOULERIE

55, rue de Châteaudun - PARIS — Tél. : TRI. 14-60

BRONZES "BF"

Laitons et bronzes à haute résistance - Bronzes d'Aluminium moulés, forgés, matricés, usinés - Pièces moulées jusqu'à - 4 tonnes - Alliages légers à haute résistance

Président honoraire : BARRIOL (1892)

Président-Directeur général: HAYMANN (1917)

CHAUFFAGE - VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR

Pour vos Bureaux

Nos PLAFONDS CHAUFFANTS et INSONORISANTS Brevetés STRAMAX Augmenteront le confort et accroîteront l'efficience de votre personnel

PAYET-PLUCHET (X-20)

9, Impasse Robert, PARIS-XVII^e — Tél.: MON. 22-11

SOCIÉTÉ DES GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE

Société Anonyme au Capital de 1.640.000.000 de Francs

Siège social : 25, rue de Courcelles, PARIS (8°) - Tél. : ELY. 64-12

AMENAGEMENTS HYDROELECTRIQUES — CENTRALES THERMIQUES
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRAVAUX DE PORTS — RECONSTRUCTION — OUVRAGES D'ART
BETON PRECONTRAINT

A O B R I V E S V I L L E B O P T



tuyaux de fonte matériau qualifié pour travaux de qualité

SOCIÉTÉ ANONYME MÉTALLURGIQUE A PARIS: 18 RUE CHAUVEAU LAGARDE - TÉL, ANJ. 06-34 VILLERUPT (MEURTHE-ET-MOSELLE) - TÉL. 4 et 5



MOULAGE DES MATIÈRES PLASTIQUES

Directeur: E. BOELLE (44)

61, av. Stalingrad, ARGENTEUIL. Tél. 961-04-46

PROFIL AFR

41, Avenue de Villiers PARIS 17°

WAG. 83-39

...vous offre en plus de ses profils d'emploi courant, toute une gamme très étendue de profilés spéciaux pour :

- Menuiseries métalliques,
- Serrurerie et Bâtiment,
- Automobile,
- Machine Agricole,
- Matériel Ferroviaire.
- Matériel de manutention,
- Mobilier métalliques, etc.

CONSULTEZ-NOUS!

J. LIZAMBARD (1936) Directeur Général

MANUFACTURE CADUTCH

DE LA SOCIETE CHIMIQUE DE GERLAND

69-81, rue du 4-Août - VILLEURBANNE Tél.: Vi 64-01 (Rhône)

Agence de Paris : 108, rue Molière ITA. 58-60 IVRY (Seine)

DEPARTEMENT « CAOUTCHOUC »

Tuyaux divers Pièces moulées Tubes et Profilés Feuilles et Joints Revêtements anticorrosifs et antiabrasifs

Garnissages de cylindres.

DEPARTEMENT « GERFLEX »

Revêtements de sol plastiques.

DEPARTEMENT « ETANCHETITE »

Couverture plastique « Gertoit » Membrane d'étanchéité « Posolène ».

Joseph COURBIER 97 - Jean COURBIER 24 SAINT-OLIVE 37 - HOF 39



est rapide, confortable. ses horaires sont commodes.



LE TRAIN VOUS FAIT GAGNER DU TEMPS



SOCIETÉ INDUSTRIELLE GÉNÉRALE DE MÉCANIQUE APPLIQUÉE • 61 AV. FRANKLIN D. ROOSEVELT, PARIS • tél. BAL-23-44

UCENCIES • France : CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE (Penhoet-Loire), CHANTIERS ET ATELIERS AUGUSTIN NORMAND
FORGES ET CHANTIERS DE LA MÉDITERRANGE, ATELIERS ET CHANTIERS de lo SEINE-MARITIME
Allemagne : DEMAG • États-Unis : GENERAL MOTORS • Hollande : AMSTERDAMSCHE DROOGDOK

OZ.P. 5696

LE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE S-W

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.630.000 FRANCS Siège Social : 32, Cours Albert-I°, PARIS (8°) - BAL. 57-50

CONSTRUCTIONS ELECTRIQUES

LICENCE

SCHNEIDER WESTINGHOUSE

TOUT LE MATERIEL

LA PRODUCTION - LA TRANSFORMATION - L'UTILISATION
DE L'ENERGIE ELECTRIQUE

REDRESSEURS IGNITRONS
ET AU SILICIUM



AUTOMATION et "CYPAK"

ELECTRONIQUE

MATERIELS TELEPHONIQUES - POMPES CENTRIFUGES

SOLVIC

RÉSINES SYNTHÉTIQUES Chlorure de Polyvinyle 67, Avenue Frankin D. - Roosevelt Paris-8° - Tél. ELY, 83-25

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS S. A. au Capital de 300 millions de francs

Siège social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8° Registre du Commerce Seine N° 56 B 9843
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29

AGENCES A :
BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
CASABLANCA - LIBREVILLE - NIAMEY - DAMAS
TDAVALLY BURLLES ET BARTICIULES

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS EXPLOITATION DE RESEAUX FERRÉS

SOCIÉTÉ DE PAVAGE ET DES ASPHALTES DE PARIS ET L'ASPHALTE

8, Rue de Javel, PARIS-15°

Bourayne 1919 spé.

SOCIETE DES MINERAIS

GRANDE ILE

MICAS DE MADAGASCAR

23, rue de l'Amiral - d'Estaing PARIS (16°)

ATELIERS BRILLIE FRÈRES

48, avenue de la Porte de Villiers, 48 LEVALLOIS-PERRET - (Seine) - Téléphone : PEReire 44-44 -

DISTRIBUTION ELECTRIQUE

DE L'HEURE
ENREGISTREURS DE PRESENCE
CHRONOMETRIE INDUSTRIELLE

MARX 21

BRONZE D'ALU injecté en coquille
LAITON matricé à chaud
ZAMAK sous pression

FLORENCE & PEILLON

63, r. de la Villette 34, Ch.-Elysées

-- LYON -- PARIS

TEL: M. 35-68 TEL. BAL. 13-27

SOCIETE TECHNIQUE DES APPAREILS CENTRIFUGES INDUSTRIELS

Sièges ocial 2, r. Pigalle PARIS (9°) Téléphone: TRI. 53 - 96

Usines à MONTMORENCY (Seine-et-Oise)

POMPES CENTRIFUGES SPÉCIALES Pour tous problèmes de pompage

Consultez "S.T.A.C.I."

trockeurs
trockeurs

trockeurs

DIESEL

VENDEUVRE
9 avenue Kleber. Paris 16

DU PÉTROLE...

AUX PRODUITS CHIMIQUES ...

- Alcool Isopropylique
- Acétone
- Acétate d'Isopropyle
- Oxyde d'Ethylène
- Glycols
- Ethanolamines
- Ethers du Glycol et dérivés
- Polyglycols liquides et cires d'Oxyde



Usine à LAVERA, per MARTIGUES IB.-du-R.

HOTCHKISS - BRANDT

52, avenue des Champs-Elysées PARIS (8°)

Tél.: ELY. 18-87

CAMIONS

JEEPS (Licence Willys)
- ENGINS CHENILLES MORTIERS
ARMES ET MUNITIONS
MECANIQUE GENERALE

SOCIETE
D'ELECTRO - CHIMIE
D'ELECTRO - METALLURGIE
ET DES

ACIÉRIES ÉLECTRIQUES D'UGINE

A CIERS
PRODUITS CHIMIQUES
FERRO-ALLIAGES
ÉTAIN

Siège Social : 10, Rue du Général Foy, PARIS-(8e)
Téléphone : Europe 31-00





JACQUES LAURENT 1910 - HENRY 1910 - BRINTET 1921 - KAUFFMANN 1926

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS - V*
ABONNEMENTS: 1.000 FRANCS POUR L'ANNEE — 100 FRANCS LE NUMERO

Nº 125 - 1º MARS 1959

INFORMATIONS GÉNÉRALES

SOMMAIRE

La situation financière.	
LE RAPPORT RUEFF, de Jacques RUEFF (1919 Sp)	31
Activités intellectuelles.	
"EUROGESTION"	38
	00
Les grands antiques.	
LE SOUVENIR DE JACQUES ROUCHE, par M. Raymond SUBES	39
Techniques modernes.	
L'AUTOMATIQUE DANS LES SOCIETES D'ASSURANCES, par Georges	
TATTEVIN (1917)	43
Les X au Gouvernement et au Parlement	48
Un grand aviateur disparaît.	
ROGER CARPENTIER	49
Activités intellectuelles	
	50
SOCIETE DES INGENIEURS DE L'AUTOMOBILE	50
Informations intéressant tous ingénieurs.	
1° ORIGINE F. A. S. F. I. D.	
2° ORIGINE F. E. A. N. I.	51
Bibliographie.	
ANNALES DES MINES	52
REVUE MILITAIRE GENERALE	52
ANNALES DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	52
INTODA (A EXONIC DOLLY ED CLINY CYPTY	
INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES	. CE

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PROSPECTION SISTUIQUE

Au service des Compagnies de Recherches de PÉTROLE FRANCE ET OUTRE-MER

> ÉQUIPES SISMIQUES POUR ÉTUDES GÉOPHYSIQUES

Service de Mesure de Vitesses en continu-C.V.L.

COMPAGNIE FRANÇAISE DE PROSPECTION SISMIQUE

S. A. CAPITAL 100.000.000 DE FRS - 15 bis RUE BALLU_PARIS IX



Un investissement: Serre Poncon

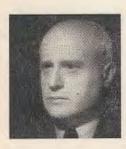
(Photo « La vie du Rail » J

LA SITUATION FINANCIERE

LE RAPPORT RUEFF

Sous cette appellation familière nous désignons le rapport du 8-12-58 sur la situation financière, établi par notre éminent camarade Jacques Rueff (1919 Sp), membre de l'Institut, avec le Comité qu'il a présidé, pour remettre au Gouvernement des suggestions concernant l'utilisation des pouvoirs spéciaux.

Nous reproduisons ci-après quelques extraits de ce rapport, évidemment trop brefs pour donner une idée complète du rapport, mais qui permettront au lecteur de retrouver quelques-unes des idées sur lesquelles Jacques Rueff a insisté.



« Le 30 septembre 1958, M. Antoine Pinay, ministre des Finances et des Affaires Economiques, a réuni dans sons Cabinet:

MM. J. Alexandre, président d'honneur du conseil supérieur de l'ordre des experts comptables et des comptables agréés.

C. Brasart, président de la section des finances au Conseil d'Etat.

G. Ginoux, membre de l'Institut.

J. Guyot, associé gérant de la banque Lazard

J.-M. Jeanneney, professeur à la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Paris.

M. Lorain, président de la Société générale.

J. Rueff, inspecteur général des finances, membre de l'Institut.

J. Saltes, sous-gouverneur de la Banque de France.

R. de Vitry, président de la Compagnie Péchiney.

Il leur a demandé de lui faire rapport sur l'ensemble du probème financier français et de lui présenter toutes suggestions utiles pour l'utilisation des pouvoirs spéciaux que le référendum du 28 septembre 1958 a attribués au Gouvernement.

Il a prié M. Jacques Rueff de coordonner les travaux du comité.

PROMESSES ET EXIGENCES DE LA FRANCE

La France est dans une phase nouvelle de son histoire. La vague de fécondité qui l'a soulevée fera d'elle, dans peu d'années, un pays jeune, avide d'avenir, propre une fois de plus au plus grand destin. Déjà, dans un ardent effort d'anticipation, elle a préparé, par une expansion économique sans précédent, l'instrument de son renouveau.

Mais le développement accompli n'approche pas de celui que lui imposent ses responsabilités.

Si elle voulait seulement maintenir, pour une population accrue, son niveau présent d'équipement, elle devrait consentir en écoles, en équipements d'infrastructures, en construction de logements et en créations d'emplois, d'immenses investissements.

Cependant, en ne consentant qu'eux, elle resterait irrémédiablement inférieure à sa tâche. Si elle veut la remplir, elle doit, au cours des prochaines années :

- équiper le Sahara;
- élever le niveau de vie des populations qui viennent de lui renouveler leur attachement et leur confiance;
 - moderniser son armement;
- amplifier et transformer, pour conserver le bénéfice du progrès technique, son équipement énergétique;
- poursuivre la modernisation et le développement de son appareil productif dans le domaine agricole, industriel et commercial;
 - améliorer les moyens de la recherche scientifique;
 perfectionner son équipement médical et hospitalier;
- développer, avec tous moyens appropriés, l'effort de promotion sociale.

En même temps, elle a l'obligation primordiale de guérir, dans le moindre délai, le cancer du logement (1) qui mine la structure sociale, introduit dans la répartition de la main-d'œuvre une rigidité grandement préjudiciable au progrès technique, inflige de cruelles et injustes souffrances à de larges classes de la population et fait d'elles, d'irréconciliables adversaires de l'ordre social.

Pendant de nombreuses année, tous les problèmes français seront des problèmes d'investissement. La France ne saisira la chance qui

⁽¹⁾ Le texte en caractère gras a été souligné par nous (N.D.L.R.).

s'offre à elle qui si elle réussit à les résoudre, non au niveau de l'engourdissement et de la décadence, mais avec la libéralité qu'exigent l'ampleur de la tâche à accomplir et les fruits grandioses qu'elle procurera.

LE SYSTÈME DE L'« IMPASSE » ET L'INFLATION FRANÇAISE

L'«impasse» tend à mesurer la différence entre le total des engagements inconditionnels du Trésor — qu'ils procèdent de dépenses courantes ou de programmes d'investissement — et des recettes inconditionnelles, impôts, taxes ou remboursements de prêts antérieurs.

C'est au cours de l'année 1952 que l'impasse s'est introduite dans la tradition financière française. La notion, à notre connaissance, n'existe dans aucun autre pays.

A son origine, l'impasse répondit à un désir assurément louable : celui de rapprocher le total des engagements, dont résulterait pour le Trésor des dépenses certaines, du total des ressources dont l'encaissement pour la même période était inconditionnellement assuré, la différence devant être couverte par les ressources aléatoires demandées à l'emprunt.

Les initiateurs du système obéissaient, sans aucun doute, à un souci de vérité, inspiré du désir de maintenir la différence entre dépenses et recettes certaines dans les limites du montant que l'on pouvait raisonnablement attendre de l'épargne. Ils souhaitaient provoquer, lorsque le montant de l'impasse dépasserait le montant des disponibilités d'emprunt, une revision des engagements inconditionnels du Trésor, soit par diminution des dépenses publiques, soit par augmentation des recettes fiscales.

Malheureusement, pareille revision soulève de difficiles problèmes. Si, en certaines circonstances exceptionnelles, elle fut accomplie avec autant de courage politique que de maîtrise technique, dans la plupart des cas l'impasse apparut comme la conséquence des exigences d'une politique d'investissement et des limitations d'une politique fiscale auxquelles on ne voulait rien changer.

Dans ces conditions, le Trésor fut conduit, annuellement, à un véritable pari sur le volume et la disponibilité de l'épargne, pari analogue à celui que pratique le joueur sur la présence ou l'absence, dans la main qui le suit, d'une carte supérieure à celle qu'il va jouer.

Or, rien n'est plus contingent que la faculté d'emprunt du Trésor. Elle dépend de facteurs mouvants, économiques, tels que l'état des récoltes, psychologiques, tels que les anticipations des épargnants. Elle est, en outre, à travers le mécanisme du «circuit», directement affectée par la politique de crédit.

Or, le produit des emprunts effectivement réalisés pour le financement de l'impasse devait déterminer l'issue du pari dont elle était l'expression. Confirmé par l'événement, il assurait le financement régulier des dépenses du Trésor; infirmé, il condamnait irrémédiablement à l'inflation.

Le système de l'impasse, du fait de l'inconditionnalité de fait des éléments qui concourent à la former, implique donc l'acceptation de l'inflation comme élasticité normale du Trésor et moyen ultime de financement des dépenses publiques.

Les dangers du système de l'impasse sont mis en pleine lumière par les conditions — à dire vrai fort éloignées de son principe — dans resquelles il a été appliqué.

Le souci d'enfermer le montant de l'impasse, non dans les limites incertaines du possible, mais dans celles du vraisemblable conduisit à faire financer directement et automatiquement par la Banque de France une fraction des dépenses de logement rendues inconditionnelles par l'aval du Trésor. Ce mécanisme, comportant le réescompte des effets à moyen terme par lesquels les prêts correspondants étaient représentés, assurait le financement, hors de l'impasse, des engagements inconditionnels qui en auraient majoré le montant. Il avait pour effet de créer, à côté et en sus des avances de l'Etat, une source d'inflation qui a produit 203 milliards en 1956, 159 milliards en 1957. Le total des effets à moyen terme réescomptés pour la construction par la Banque de France était porté de cette façon à 674 milliards le 31 octobre 1958.

Le système de l'impasse, si louables que soient les mobiles qui en ont inspiré la création, nous paraît dangereux parce qu'il conduit à attendre de recettes d'emprunt, aléatoires par nature, le financement de charges inconditionnelles. Par cette conséquence, il atténue grandement dans l'esprit des pouvoirs publics le souci de l'équilibre financier.

Nous n'entendons en aucune façon exclure le financement d'une partie des investissements par l'emprunt, mais, voulant exclure l'élasticité par l'inflation, nous tenons pour indispensable l'établissement d'un système budgétaire qui assure et exige la couverture de tous les engagements inconditionnels du Trésor, qu'ils procèdent de besoins courants ou de programmes d'investissement, par les ressources inconditionnelles issues des prélèvements fiscaux.

L'ASSAINISSEMENT FINANCIER NE SACRIFIERA PAS LES INVESTISSEMENTS A LA MONNAIE

Les projets d'assainissement financier — et singulièrement ceux qui tendent à la réduction de l'impasse au niveau des possibilités de financement — suscitent toujours critiques et appréhensions chez ceux qui se refusent à « sacrifier les investissements à la monnaie ».

Nous tenons à les rassurer. Le programme d'assainissement que nous formulons ne tend pas à sacrifier les investissements, mais, bien au contraire, à les augmenter.

On peut affirmer avec une quasi-certitude que la réduction de l'impasse au niveau des possibilités de financement provoquera rapidement sur le marché financier d'amples rapatriements de capitaux, une baisse profonde de tous les taux d'intérêt — notamment des taux à long terme — et par là augmentera les possibilités d'emprunt public ou privé.

Il y a un abîme entre les investissements strictement mesurés et âprement contestés de nos plans de modernisation ou de nos programmes de construction de logement et le renouveau que rendrait possible la reconstitution d'un véritable marché financier.

Tous les précédents permettent d'affirmer que, bien loin de sacrifier les investissements, la fin de l'inflation fera naître les ressources de financement qui sont indispensables pour que soient accomplies joyeusement, sans contrôle morose, sans discrimination stérilisante, les tâches que les circonstances imposent à la France.

PRINCIPES D'UNE STRATÉGIE D'ASSAINISSEMENT

Examinant le principe d'une stratégie d'assainissement, le rapport, après avoir examiné les problèmes qu'il envisage pour relever l'inflation par l'épargne, trancher le cercle vicieux de l'inflation, parer au danger d'une relance de l'inflation, indique comme suit ce qui convient pour prévoir et préparer la lutte contre une récession.

Depuis le printemps 1958, le rythme d'expansion de l'économie française a fléchi. En certaines branches même, l'activité a diminué. Cette évolution est analogue à celle qui a affecté les principaux pays de l'Occident, bien que plus tardive qu'en certains d'entre eux.

Le ralentissement économique n'a rien de surprenant. La croissance ne peut se poursuivre de facon continue surtout si elle est rapide en raison des distorsions qui affectent inévitablement un appareil productif en développement. Les ajustements, qui dans les économies collectivistes prennent la forme de révisions spectaculaires des plans quinquennaux, s'exercent dans les économies de marché par la modification des programmes d'investissements. Ces changements doivent aboutir à une meilleure utilisation des ressources nationales. Ils ont nécessairement pour effet de ralentir temporairement certaines activités. L'important est que les adaptations n'imposent pas à l'économie des pertes inutiles. Des capacités de production ne doivent pas demeurer inemployées dès que leur bonne utilisation est possible. Le chômage n'est pas seulement un fléau social; tout sous-emploi durable de l'appareil productif entraîne une véritable perte de richesse cependant qu'en alourdissant les frais fixes, il élève les coûts de production unitaires.

Mais rien ne serait plus dangereux, dans l'état présent de l'économie française et compte tenu des grandes tâches qui s'imposent à elle, que de combattre une éventuelle récession par une relance de la consommation. Si la demande globale devenait insuffisante, c'est par l'investissement qu'elle devrait être portée à la hauteur des offres.

Toutefois, si une augmentation des investissements devenait nécessaire, les données matérielles et psychologiques de la situation française, marquée par un demi-siècle d'inflation, devraient interdire tout financement supplémentaire par déficit générateur de pouvoir d'achat.

Heureusement la politique proposée augmentera le volume des possibilités de financement par l'épargne.

Le rapport examiné ensuite différents problèmes : — assurer la remise en ordre des structures économiques, — réformer l'administration, — assurer par l'ordre financier l'efficacité de la politique sociale.

La réforme du système fiscal sera l'un des principaux moyens de cette remise en ordre.

Pour qu'une politique fiscale puisse maîtriser en temps opportun les facteurs d'inflation, elle doit disposer d'un ensemble d'impôts directs, de large assiette et propre à réduire, autant qu'il est possible, les fraudes et les évasions légales. Ces impôts ne doivent pas favoriser indûment certaines formes d'entreprises, leur taux doit être susceptible des variations qu'exige la correction des modifications génératrices d'excès ou d'insuffisances dans la demande des particuliers.

Les impôts directs devront comprendre des contributions à base réelle en même temps que des impositions personnelles à taux progressifs. Le souci d'encourager la formation de l'épargne devrait conduire à rechercher la possibilité d'instituer, parallèlement à l'impôt progressif sur le revenu global, dont les taux seraient modérés, un impôt progressif sur la dépense, assorti, lui aussi, d'un quotient familial.

PROPOSITIONS CONCRÈTES

Le rapport se termine par des propositions concernant la présentation et l'équilibre du budget, la réduction des interventions économiques, les aménagements fiscaux. Nous donnons ci-après le texte concernant les indexations :

1º Le S.M.I.G.

L'institution d'un salaire minimum interprofessionnel indexé sur l'indice des 179 articles doit être conservé, parce qu'elle protège les titulaires des salaires les plus bas contre les conséquences douloureuses que pourrait entraîner, pour eux, une hausse du coût de la vie.

Pendant que seront mises en œuvre les recommandations du présent rapport, on devra s'abstenir de toute modification du régime en vigueur et, notamment, des conditions d'établissement et des délais de révision de l'indice, toute modification pouvant apparaître comme une manipulation susceptible de priver certaines catégories de travailleurs des garanties qui leur ont été accordées, précisément au moment où elles pourraient être appelées à jouer.

Pareille exigence n'exclut pas qu'ultérieurement, il puisse être souhaitable, après étude approfondie des possibilités techniques :

- de substituer à l'indice des 179 articles, qui ne tient compte que des prix pratiqués à Paris, un indice national, établi d'après les prix observés dans l'ensemble de la France métropolitaine. Dans l'état actuel des choses, il est paradoxal que le prix des transports en commun à Paris, par exemple, ait une influence importante sur la détermination du salaire minimum en province;
- d'adopter un système de calcul tel que les variations aberrantes et provisoires de quelques prix, dues par exemple à une mauvaise récolte, n'aient pas pour effet de relever définitivement le salaire minimum garanti. On pourrait envisager une formule excluant, lors du calcul de chaque moyenne mensuelle, les prix des articles affectés des plus

grandes variations. Il est insolite, en effet, qu'une hausse définitive du S.M.I.G. soit provoquée par une seule nuit de gel compromettant la récolte de vin de l'année.

2º La hiérarchie des salaires.

Il faut éviter qu'une hausse du S.M.I.G. n'entraîne automatiquement la hausse de toute la hiérarchie des salaires. En effet, si la production nationale ne fournit pas la contre-partie, en biens de consommation, de pareille hausse, celle-ci provoquera un déséquilibre du commerce extérieur et, bientôt, une hausse des prix intérieurs, qui annuleront le bénéfice, pour les intéressés, de l'augmentation de leur rémunération nominale et réamorceront le cycle inflationniste.

Une disposition d'ordre public devra déclarer nulle toute clause statutaire ou conventionnelle, ayant pour effet de faire varier automatiquement des rémunérations en proportion des variations du S.M.I.G., d'un indice du coût de la vie ou du niveau général des prix. Par l'effet de cette disposition, tous les salaires supérieurs au S.M.I.G. seront fixés par voie de négociations intervenues dans le cadre des règlements en vigueur, compte tenu des dispositions financières de la branche d'activité ou de l'entreprise en cause, comme ils le sont déjàt dans la plupart des professions.

Cette mesure modifiera notamment les conditions dans lesquelles sont fixés les salaires des mineurs. On devra chercher, à l'occasion de sa mise en œuvre, s'il est possible de substituer au bénéfice, à certains égards illusoires, de l'automaticité des variations des garanties efficaces contre les risques de sous-emploi, particulièrement menaçants dans l'industrie minière.

3º L'indexation des prix agricoles d'objectif.

Cette indexation tend à donner aux agriculteurs l'assurance que leur pouvoir d'achat ne se trouvera pas sensiblement réduit par une hausse du prix des produits et services nécessaires à l'agriculture.

Sans mettre en cause cet objectif, le comité estime que les prix de campagne et, pour les produits dont les prix s'établissent par confrontation d'offres et de demandes sur les marchés, les prix planchers et plafonds d'intervention devraient tenir compte davantage de l'importance des récoltes ou des productions. A cet effet, la loi du 16 mai 1957 et le décret du 18 septembre 1957 devraient être modifiés afin de permettre une plus grande flexibilité des prix. L'augmentation de la marge de variations permettrait un partage plus équitable, entre producteurs et consommateurs, des bénéfices qu'engendre l'abondance résultant de conditions atmosphériques favorables ou du progrès des techniques agricoles.

CONCLUSIONS

Notre projet est difficile à mettre en œuvre. Il touche de nombreux intérêts et soulèvera de vives opositions. Nous le formulons cependant, certain que le pays n'a de choix qu'entre un assainissement total, restaurateur d'une stabilité durable, et une reprise du processus de dégradations qui a placé la France, il y a quelques mois, devant les conséquences irrémédiables de l'épuisement de ses réserves de devises.

Presque tous les pays qui nous entourent ont résolu leurs problèmes financiers. Nous n'acceptons pas l'idée que la France, seule en Europe, serait inapte à les résoudre.

Mais le plan que nous présentons est un tout. Si certaines de ces modalités peuvent être réalisées, il ne saurait faire l'objet d'une application partielle. On ne redresse pas à demi un édifice qui s'effondre. Ou nous rétablirons en quelques semaines l'équilibre des finances françaises, en limitant strictement les dépenses publiques, quoi qu'il arrive, au montant des recettes fiscales et les prêts publics rentables à un niveau inférieur aux ressources d'épargne certainement disponibles, ou nous retrouverons demain les circonstances qui nous ont obligés hier à demander à l'étranger le moyen de prolonger une situation incompatible avec la dignité de la France.

Pour le succès de notre plan, il est indispensable que le pays comprenne qu'il n'est pas pour lui d'autre issue acceptable. Nous demandons que les voix les plus autorisées lui exposent, en pleine lumière, la gravité des dangers qui pèsent sur lui et l'impérieuse nécessité d'un redressement immédiat et total.

S'il l'admet, tout sera sauvé.

S'il ne l'admet pas, il se retrouvera à nouveau atteint dans sa possibilité de durer et sera acculé à des solutions qui menaceront à la fois sa grandeur, son bien-être et sa liberté. »

ACTIVITES INTELLECTUELLES...

« EUROGESTION »

ORGANISATION DU CENTRE DE PERFECTIONNEMENT DES AFFAIRES

En accord et avec la collaboration des centres allemand, italien et belge de perfectionnement dans l'administration des affaires, le Centre de perfectionnement des affaires (C.P.A.) de la Chambre de commerce de Paris vient de créer « Eurogestion ».

Cet organisme a pour but d'aider les états-majors des entreprises à étudier et à résoudre les problèmes nouveaux posés par l'intégration économique de l'Europe et la mise en œuvre du Marché commun. L'ouverture progressive des frontières économiques va, en effet, modifier fondamentalement les données de la gestion des entreprises, tant sur le plan commercial que technique et financier.

Eurogestion organisera, à partir de 1959, alternativement dans chacun des quatre pays : France, Allemagne, Italie, Belgique, des stages de perfectionnement sous la forme de séminaires de travail d'une durée de trois semaines. La méthode fera une large place à

l'étude des cas concrets. Les travaux seroni conduits en français et en allemand avec interprétation simultanée.

Le calendrier des sessions de perfectionnement pour cadres dirigeants d'entreprises en 1959 prévoit :

8-14 mars 1959 : session courte à Turin,

15 avril-6 mai 1959 : première session normale (3 semaines) à Paris,

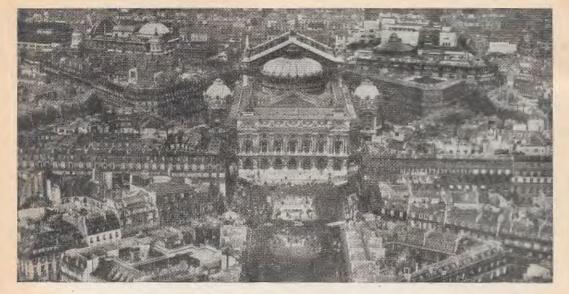
7 au 13 juin 1959 : session courte à Louvain,

18 octobre au 8 novembre : session normale (3 semaines) à Düsseldorf-Köln, 6 au 12 décembre 1959 : session courte

à Paris, évrier 1960 : session

Février 1960 : session normale (3 semaines) à Turin.

Le secrétariat permanent d'Eurogestion a été confié à la Chambre de commerce de Paris, initiatrice du projet, 27, avenue de Friedland, Paris-VIII°. Tél. : ELY. 66-93.



(Photo Guy.)

LES GRANDS ANTIQUES

LE SOUVENIR DE JACQUES ROUCHÉ (1882)

par M. Raymond SUBES, membre de l'Institut

Dans la variété des destins qu'ont pu connaître les anciens élèves de notre Ecole, il en est un particulièrement attachant et émouvant. C'est celui de Jacques Rouché dont le nom fut si célèbre dans le monde des arts et du théâtre. Son exemple montre comment peuvent s'harmoniser dans un esprit les apports d'un enseignement scientifique élevé et d'une riche culture.

Le souvenir de Jacques Rouché a été évoqué par son successeur à l'Institut, le grand artiste et maître ferronnier Raymond Subes, dans son discours de réception du 8 octobre 1958, d'où nous extrayons les passages suivants qui complèteront ce qui a déjà été dit dans La jaune et la rouge du 1° décembre 1957 sur notre illustre antique.



Jacques ROUCHÉ

Jacques Rouché naquit à Lunel (Hérault), le 16 novembre 1862, dans l'hôtel que son grand-père maternel avait acheté au marquis de Bernis. Son père, examinateur à Polytechnique, professeur aux Arts et Métiers, membre de l'Académie des sciences, auteur d'un traité de géométrie qui fut longtemps célèbre, lui fournissait un exemple quotidien, non de raideur, mais de rigueur. Rigueur dans l'acceptation de l'effort, dans l'accomplissement raisonné des devoirs, dans les rapports sociaux comportant le respect d'autrui, lui-même

garant du respect qu'on doit exiger en retour. D'où cette courtoisie parfaite dont tous ceux qui l'approchèrent ont subi le charme et qui lui fit considérer dès l'enfance qu'avoir de la tenue, c'est honorer son prochain et servir la réputation de son pays. Parmi tant de brillants articles qu'il écrivit, il en est un, daté de juillet 1932, révélateur de l'idée très haute qu'il se faisait de cette obligation. Il est intitulé **L'Opéra et les mœurs nouvelles.** Avec beaucoup de clairvoyance, il y notait les signes d'une évolution des usages, vers un laisser-aller que favorisaient les conditions nouvelles de la vie. Ces pages, teintées de mélancolie, sonnaient le glas des bienséances défuntes.

Est-il vrai que la musique soit un calcul inconscient de l'esprit?... Je ne sais; en tout cas, dans cette lignée de mathématiciens elle était à l'honneur et toute l'adolescence de Jacques Rouché en fut bercée. Entré à Polytechnique, les hautes études auxquelles il se livrait l'aidèrent à déterminer mieux encore les motifs de la délectation que la musique lui dispensait. Tout jeune il se montrait déjà sensible à l'évidence qui maintenant éclaire notre temps: que les hautes mathématiques dépassent de beaucoup le jeu des signes et des chiffres; qu'elles forment le degré qui mène aux sommets de la philosophie et atteignent presque les sphères où se situent les secrets dont le mystère hante depuis toujours les hommes.

Jacques Rouché conduisit son esprit sur cette voie où s'étaient illustrés jadis les Berthelot et les Henri Poincaré. La transcendance de ces disciplines ne l'empêchait pas, au contraire, d'apercevoir qu'existe une poésie de l'action éparse en toute chose. Que seule cette poésie peut rendre efficaces, voire passionnantes, les tâches de l'administration elles-mêmes.

Sorti de l'X en 1884, il se fit inscrire à l'Ecole des sciences politiques afin de préparer le grand concours des ambassades. Mais un autre désir le hantait depuis bien longtemps, qu'il n'avait confié qu'à sa mère. Tout l'entraînait vers ce que Vauvenargues appelait les grands emplois. Attaché au sous-secrétariat des Finances, puis chef de cabinet du ministre du Commerce, il devint enfin, à vingt-sept ans, chef du Commissariat de l'Exposition de 1889. Il assuma ces charges avec une intelligence si prompte, une telle puissance de travail, une si juste appréciation des êtres et des circonstances, que sa personnalité s'imposa au premier plan, à l'âge où tant d'autres et des mieux doués n'en sont encore qu'au début de leur carrière.

Mais, s'il différait la réalisation de son rêve, y renoncer ne lui venait pas même à l'esprit. Et ce rêve, depuis toujours caressé, était de devenir directeur de l'Opéra. Jamais le mot de vocation ne convint mieux qu'ici à la constance d'un vœu. Dès sa jeunesse, rien de ce qui concernait le théâtre ne lui était étranger. En 1887, il avait publié une brochure d'une nouveauté qui parut alors subversive. C'était le plan d'une réforme de l'enseignement dramatique, tel qu'on le pratiquait alors. En quelque cinquante pages, travail d'historien autant que de critique, il ajustait une véritable marqueterie d'arguments et de références irréfutables.

En 1889, la direction de l'Odéon étant devenue vacante, il la sollicita en vain. Sans se décourager, malgré les obligations que sa situation parisienne lui imposait, il accumulait des notes, mûrissait dans son esprit les projets, qu'il était bien décidé à mettre un jour à exécution, et d'où l'art dramatique, celui du décor théâtral et de la mise en scène sortiraient complètement rénovés.

Mais en attendant que les circonstances lui permissent d'expéri-



menter sur une scène bien à lui le plan qu'il avait si bien élaboré, il n'aurait pu demeurer inactif: le bâtonnier Labori avait fondé la **Grande Revue** ou **Revue du Palais.** En 1907, Jacques Rouché s'en rendit acquéreur; en 1909, il adjoignait à la Grande Revue la revue des **Pages libres.**

Son infaillible jugement lui fit introduire à la **Grande Revue** Jules Renard, dont l'abord était plutôt décourageant. Il y publia aussi les premières œuvres de Giraudoux, de Duhamel, de Charles Péguy, il y lança Suarès et fit connaître chez nous le lyrisme de d'Annunzio... Quoi d'étonnant après cela qu'il devînt le clairvoyant animateur appelé à choisir, parmi les auteurs, ceux qui allaient créer le théâtre contemporain!

Cependant, Jacques Rouché ne perdait pas de vue son objectif majeur : rénover en France et selon ses propres conceptions la technique, le décor, la mise en scène, toute l'esthétique du théâtre. A cet effet il prit en 1911 la direction du Théâtre des Arts. Il pouvait enfin mettre à l'épreuve la valeur de ses conclusions, exposées par lui avec une parfaite clarté, dès les premières lignes de son **Art théâtral moderne**.

Aussitôt il commanda ses décors non pas à des fournisseurs professionnels, mais à des peintres dont le genre de talent correspondait au genre de la pièce à monter. Tout s'établissait ainsi selon les principes nettement déterminés par lui.

Jamais une place aussi digne n'avait été faite au plasticien et au décorateur, dans la préparation d'une action théâtrale.

C'est ainsi qu'apparurent les décors de Maxime Dethomas, de René Piot, de Jacques Drésa... Ils constituaient autant de surprises, enchanteresses pour les uns, irritantes pour d'autres, et donnaient une orientation absolument nouvelle à tout ce secteur de l'art décoratif qui touche à la scène. Jacques Rouché avait débuté par un coup de maître, le Carnaval des Enfants, de Saint-Georges de Bouhélier, décors de Maxime Dethomas. Ce succès n'était pas seulement un heureux coup de dés; la certitude en avait été préparée par vingt ans d'études et de méditations.

Après l'étonnement, fait d'autant de bravos que de sifflets, causés

par le Carnaval des Enfants, ce fut l'éclatante réussite des Frères Karamazov, des Dominos, du Chagrin dans le Palais de Han, de ma Mère l'Oye, du Marchand de passion, de Nabuchodonosor, dont Dunoyer de Segonzac et Paul Poiret reconstituaient les splendeurs barbares.

Mais qui ne faudrait-il citer encore, parmi ceux que Jacques Rouché faisait concourir à cet éblouissant renouveau : Maurice Denis, Laprade, Desvallières, Vuillard et combien d'autres!

Quant aux acteurs, Jacques Rouché fut guidé par le même génie de la découverte. Grâce à lui de jeunes comédiens, encore très obscurs, furent obligés au Théâtre des Arts de prendre conscience de leur propre pouvoir. Se rappelle-t-on assez que Louis Joubert, Charles Dullin étaient des inconnus quand Jacques Rouché les fit venir à son théâtre et qu'ils en sortirent confirmés, prêts aux travaux dans lesquels ils se sont illustrés? Sans parler de Jacques Copeau qui constitua finalement une sorte de communauté esthétique, l'étude de l'Art théâtral prit un aspect quasi religieux.

Au Théâtre des Arts, sous la direction de Jacques Rouché, l'enthousiasme faisait oublier les fatigues. Créer, découvrir... c'était une véritable fièvre. Du 25 novembre 1910 au 1° mai 1913, c'est-à-dire dans l'espace de vingt-neuf mois, le Théâtre des Arts monta et présenta quarante-quatre spectacles différents; spectacles dramatiques et spectacles lyriques, passant de Musset à Couperin, de Léon Frapié à Rameau, de Florent Schmitt, de Ravel et de Vincent d'Indy à Mozart, Monteverdi, Gluck; et ainsi jusqu'en 1914.

Ce fut Louis Barthou qui décida de nommer Jacques Rouché directeur de l'Opéra. Le directeur du Théâtre des Arts passait donc d'une scène de sept mètres à l'un des plateaux les plus vastes qui soient : vingt mètres. Il se trouvait placé à la tête d'un établissement immense par ses dimensions et ses moyens.

L'Etat, méconnaissant la valeur du prestige que représente l'Opéra, n'accordait qu'une subvention dérisoire. Des gouffres se creusaient sans cesse dans la trésorerie du théâtre. Pendant les vingt-deux années de sa direction, Jacques Rouché devait les combler en y déversant la majeure partie de ses ressources personnelles. Grâce à de tels sacrifices, constamment consentis à une cause qui lui était depuis toujours si chère, il fit de l'Opéra cet institut inégalable, que toutes les nations nous envient. Il rénova le ballet de l'Opéra en reprenant la grande tradition du ballet classique, sur des graphiques anciens que Zambelli et Aveline lisaient pour lui à livre ouvert. Il découvrit Serge Lifar et ce furent les magnifiques interprétations modernes, qui firent courir Paris et l'étranger. Vivant dans l'Opéra comme un commandant à bord de son navire, il était au travail de dix heures du matin à sept heures du soir et en soirée sur scène, au foyer, aux éclairages, aux machineries, dans la salle, partout.

Maintes fois, à propos de Jacques Rouché, furent évoqués des personnages de jadis, par exemple les Crozat, chez qui tant d'artistes, à la fin du XVIII^e siècle et au commencement du XVIII^e, trouvèrent logis, table, brillante compagnie, dans un cadre fastueux, parmi des collections célèbres. On croyait ainsi flatter Jacques Rouché; en fait, c'était le méconnaître, car la considération qu'il portait aux créateurs de tout genre était d'abord militante avant que d'être généreuse.

Mais, pour si magnifique qu'un tel désintéressement apparaisse aux yeux de l'histoire, c'est bien là le moindre des sacrifices qu'il fit à son idéal. Car imagine-t-on ce que représente une existence entière ainsi vouée à l'art et à quel prix faudrait-il estimer ces innombrables enquêtes, ces soucis chaque jour accrus, bref ce total d'efforts, qui furent pendant tant d'années son lot volontairement choisi?

Son savoir, la connaissance des hommes et de leurs faiblesses, qu'il avait acquise jeune encore dans le maniement des affaires publiques, ne lui laissaient pourtant aucune illusion sur les ingratitudes, les jalousies, les calomnies même qui l'attendaient à côté du succès. Elles ne l'ont pas un seul instant détourné de sa tâche. Il était d'ailleurs soutenu par la tendresse et l'admiration que M^{me} Rouché lui portait, et, s'il en eût été besoin, il aurait trouvé contre le découragement un recours dans la vigilante affection avec laquelle, ses deux filles, Mmes Robert et Emmanuel Couvreux, l'aidaient, l'une sur le plan social et humain, l'autre sur le plan artistique.

TECHNIQUES MODERNES

L'automatique dans les sociétés d'assurances

par Georges TATTEVIN (17)

président-directeur général de la Compagnie Générale d'Assurances, de « La Vie Nouvelle » et directeur général des compagnies « La Confiance » et « Le Patrimoine »

L'inauguration en 1958 d'un ordinateur I.B.M. 705 au groupe Drouot de Sociétés d'assurances donne à notre camarade Tattevin (1917) l'occasion d'exposer que le domaine de l'assurance s'imposait comme champ d'essai pour la mise en route de ce genre de machine.

INTÉRÊT DE L'ORDINATEUR ELECTRONIQUE POUR LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES



L'Ordinateur I.B.M. 705 est le premier en service en France, et sera le seul pendant sans doute une année encore. Dans toute l'Europe, il n'en existe d'ailleurs aucun dans l'assurance et un seul de ce type — celui de la Fabwerke Hoechst — est en service dans une autre branche d'activité. L'introduction d'un ordinateur dans une administration entraîne une véritable révolution dans les méthodes, mais est génératrice d'économies très importantes. Les équipements mécanographiques, aussi perfectionnés soient-ils, n'évitent pas une large part d'intervention manuelle et comportent, en

conséquence, une perte de temps. En outre, chaque machine mécano-

graphique est alimentée séparément, et effectue une opération isolée: l'alimentation, la coordination et le contrôle des diverses opérations mécanographiques restent donc du domaine humain. L'ensemble électronique à fonctions administratives, au contraire, peut effectuer automatiquement à partir d'un programme préétabli, aux vitesses plus rapides que permet l'électronique, une série d'opérations parfois assez compliquées, s'appliquant à une grande quantité de cas, dont les données de base sont différentes.

Les tâches administratives des compagnies d'assurances présentent les caractères suivants:

- elles impliquent l'existence de séries importantes: établissement de quittances, de statistiques, calcul de réserves techniques, etc...,
- leur exécution exige la prise en considération de nombreux facteurs variant d'un contrat à l'autre: taux des impôts et taxes, taux des commissions, indexation de la prime, revalorisation des capitaux, etc., etc.

Aussi l'assurance a-t-elle été aux Etats-Unis parmi les premières activités administratives à se pourvoir d'équipements électroniques, début 1954. Elle possède aujourd'hui quinze ensembles électroniques de grandes dimensions sur les cent cinquante mis en service sur le territoire américain.

Cependant, l'utilisation d'un ordinateur dans une entreprise pose deux problèmes très importants, car l'investissement de départ est lourd et l'introduction de la machine bouleverse l'organisation de la société.

POINT D'APPLICATION

Il y a plus de dix ans, déjà, dans l'assurance, on a pensé que l'évolution économique obligerait à réduire le plus possible les frais de gestion par la généralisation de la mécanisation. En raison du coût élevé des machines modernes, cela supposait un volume d'affaires important. Pour réaliser ces conditions, on a songé à grouper plusieurs compagnies d'assurances dans des conditions telles qu'elles conservaient leur indépendance financière, des conseils d'administration distincts et des réseaux commerciaux différents. Par contre, les sièges sociaux étaient réunis pour que toutes les tâches administratives, comptables et statistiques soient faites en commun par le même personnel, sous une direction unique. C'est ainsi qu'est né le Groupe Drouot, qui comprend La Confiance, la Compagnie Générale d'Assurances, le Patrimoine, l'Industrielle du Nord, et la Vie nouvelle.

Cette idée s'est trouvée d'autant plus justifiée, que, peu de temps après cette création, apparaissaient sur le marché américain de puissants ensembles électroniques dont la capacité de travail et le prix étaient tels que s'est très vite répandue l'opinion qu'ils ne pourraient être utilisés que par des entreprises géantes, comme il en existe aux Etats-Unis seulement. Dans la profession de l'assurance, en particulier, cette idée s'est tellement enracinée, qu'à l'occasion du Congrès international des actuaires, qui s'est tenu aux Etats-Unis en octobre dernier, les porte-parole des actuaires des principaux pays de l'Europe occidentale, à l'exclusion de celui de la France, ont déclaré qu'à leur avis, les entreprises de leurs pays n'avaient pas un

volume d'affaires suffisant pour justifier l'utilisation d'ensembles

électroniques de grande puissance.

Au cours de plusieurs missions d'assureurs français aux Etats-Unis, on a pu constater l'intérêt de tels ensembles, étudier leur utilisation, et leur prix de revient, pour enfin aboutir, il y a deux ans, à la commande par le groupe Drouot d'un ordinateur I.B.M. 705 livré en octobre dernier.

POSSIBILITÉS DE L'ORDINATEUR

D'ores et déjà l'ordinateur effectue toutes les tâches de quittancement et de comptabilité et prend progressivement en charge toutes les tâches administratives précédemment et encore accomplies par des machines à cartes perforées, dont certaines, d'ailleurs, sont déjà électroniques.

L'ordinateur donne des réponses rapides aux questions posées, apporte des solutions originales à des problèmes anciens et ouvre de nouveaux circuits administratifs plus rapides et plus productifs.

L'ordinateur lit des renseignements, les exploite et produit des résultats. Il y a donc dans un ordinateur des unités d'entrée, des unités de sortie, un organe de commande, de calcul et de logique auxquels s'ajoutent des mémoires.

Unités d'entrée.

Les facteurs à traiter peuvent être lus par l'ordinateur, soit sous forme de cartes perforées (mouvements quotidiens, fiches des assurés, modifications de tarifs), soit sous forme de bandes magnétiques. La machine dispose de deux lecteurs de cartes lisant chacun 20.000 caractères à la minute, de 13 unités de bandes magnétiques de 730 mètres de long, pouvant contenir 5.760.000 chiffres, lettres ou signes et qui lisent en enregistrant les renseignements, à la vitesse de 15.000 caractères/seconde.

Unités de sortie.

Les résultats peuvent être enregistrés sous forme de bandes magnétiques, de formules imprimées ou de cartes perforées. L'ordinateur dispose donc d'une perforatrice de cartes, des 13 unités de bandes magnétiques mentionnées ci-dessus — qui peuvent être utilisées pour la sortie aussi bien que pour l'entrée — et d'une imprimante rapide, capable d'écrire 500 lignes (de 120 caractères) à la minute, soit l'équivalent de 32 pages dactylographiées.

Mémoire.

L'ordinateur est capable de mémoire. Il emmagasine en début de travail le programme indiquant aux différents éléments du 705 le rôle qu'ils ont à jouer en cours de calcul, ainsi que les tables, les éléments comparatifs, et les tarifs nécessaires. Il dispose de trois types de mémoires:

- une mémoire centrale de 20.000 chiffres, d'une grande rapidité d'accès, un caractère en 17 millionièmes de seconde,
- une mémoire à tambour magnétique de soixante mille caractères,
- enfin, les 13 unités de bandes magnétiques pouvant ainsi être utilisées comme mémoires, lorsque les renseignements à consulter sont particulièrement volumineux. Ces treize bandes représentent

plus de soixante-quinze millions de lettres, chiffres ou signes, l'équivalent du dictionnaire Larousse en six volumes. Ce chiffre n'est d'ailleurs pas limitatif, puisque la consultation d'une bande terminée, une autre peut être placée dans la machine. Le groupe Drouot possède ainsi des archives de 1.000 bandes magnétiques soit cinq milliards et demi de chiffres, lettres ou signes.

Unité centrale.

L'unité centrale, dite arithmétique et logique, se compose d'une mémoire à tores magnétiques et de circuits électroniques de calcul et de décision logique. La mémoire contient le programme. Les facteurs à traiter passent par l'unité centrale. Tous les calculs y sont effectués, toutes les décisions logiques y sont prises, et c'est de l'unité centrale que les résultats obtenus sont dirigés vers les différentes unités de sortie.

La rapidité de l'unité centrale lui permet des performances à la seconde telles que 8.400 additions, 1.250 multiplications, 550 divisions, ou 29.400 décisions logiques.

Un pupitre de commande est associé à l'unité centrale. C'est là que l'opérateur commande le chargement du programme et la mise en route des travaux. Des voyants lumineux lui permettent de suivre le déroulement du travail. Une machine à écrire automatique sert à l'ordinateur de moyen de communication avec son opérateur. Lorsque son intervention est nécessaire, des messages tels que « Changer la Bande N° 3 » ou « L'imprimante va manquer de papier dans quelques instants », ou même « Votre problème est mal posé, prière de réétudier le programme » sont tapés automatiquement.



Les 27 unités qui constituent l'Ordinateur ont nécessité neuf mois de fabrication. Ce délai n'a rien d'exagéré, quand on songe que la fabrication a demandé l'emploi de 170 moteurs électriques, 9.000 tubes électroniques, 25.000 diodes, 100 kilomètres de fils électriques, 700.000 soudures. Les machines dont l'ensemble pèse 18 tonnes, ont été installées au troisième étage de l'immeuble du Groupe, dans une salle de 280 m², dont le plancher a été renforcé. L'air de la salle est spécialement climatisé, et chacune des machines fait l'objet d'une ventilation particulière. L'air soufflé est débarrassé de sa poussière et son humidité est constamment corrigée.

Vingt-cinq programmes permettent déjà au Groupe d'effectuer dans des délais réduits la plupart des travaux réalisés jusqu'alors par les équipements mécanographiques classiques, dont le quittancement mensuel (200.000 quittances), les comptes d'agents (3.000 comptes par mois, 400.000 écritures), les états comptables, fiscaux, etc..., la mise à jour du portefeuille.

PROBLÈME HUMAIN

L'utilisation d'un groupe électronique et l'automatisme qui en résulte posent des problèmes sociaux importants. Ne va-t-on pas aboutir à la suppression d'un grand nombre d'employés et au chômage? En Grande-Bretagne, au printemps de 1956, l'apparition de l'automatique dans une usine de tracteurs, qui se proposait de licencier 3.000 ouvriers,

provoqua une grève générale de toute l'industrie automobile anglaise

Il convient d'insister sur le fait que la situation du marché du travail, en France, n'est pas actuellement de plein emploi, mais de suremploi, ce qui oblige une entreprise désirant maintenir son rythme de développement à se tourner vers l'automatique.

D'autre part, comme toute entreprise en expansion, le Groupe Drouot trouve dans l'automatique la possibilité de libérer une partie de ses effectifs pour les orienter vers des secteurs plus productifs, où

existe une insuffisance numérique de personnel.

Aussi, a-t-il été précisé à tous les membres du personnel de la Société que l'introduction de l'automatique n'impliquerait le licenciement d'aucun d'entre eux; facteur d'accroissement de la productivité du travail, l'automatique a également pour conséquence de permettre une valorisation générale des rémunérations pour l'ensemble du personnel de l'entreprise automatisée. En simplifiant énormément le travail mécanique classique qui fut si longtemps imposé aux employés, et en les dégageant des besognes matérielles, l'automatique leur permettra de plus en plus d'utiliser leur intelligence, et de faire preuve de leurs mérites.

Si perfectionné qu'il soit, l'ordinateur ne remplace pas l'homme. Certes, on est en droit de dire que l'ordinateur est doué de logique, qu'il possède une mémoire, qu'il peut décider et choisir. Cependant, il faut ajouter aussitôt ce correctif: il n'utilise, pour ses diverses tâches, qu'une intelligence d'emprunt, celle qu'un homme lui a confiée sous forme de programme, avant de le mettre en route. Tout au plus, l'ordinateur 705 libère-t-il l'homme de la partie fastidieuse de son travail: reports multiples d'écritures, additions, soustractions, multiplications, ou divisions répétées à l'infini, comparaisons d'archives énormes, textes à dactylographier, et cela avec deux avantages qui lui sont propres: sa rapidité, et l'élimination de toutes erreurs.

VUES D'AVENIR

L'ordinateur I.B.M. 705 est également capable d'exécuter des travaux qui n'étaient pas à la portée de l'équipement mécanographique du Groupe Drouot, et qui relèvent de décisions logiques : recherches des mauvais risques, études statistiques permanentes, gestion des titres par exemple. Dans ce domaine, comme dans celui de la recherche opérationnelle, le Groupe Drouot est très loin d'avoir eu le temps d'exploiter toutes les possibilités de l'ordinateur électronique.

Un appareil à l'étude en Grande-Bretagne, le solartron, est destiné à lire toute écriture dactylographiée. Rien ne s'oppose à l'enregistrement, sans aucune intervention humaine, de sa lecture sur les bandes magnétiques utilisées par l'ordinateur. D'où suppression des services de

perforation et considérable gain de temps et d'argent.

Un rédacteur, sous une forme automatique semblable à l'appel d'un numéro de téléphone, pourra demander les renseignements importants concernant une police déterminée. Ceux-ci, enregistrés sur bande magnétique, seront lus, puis transcrits en clair par l'imprimante ou projetés sur un écran de télévision devant l'employé.

Dans le domaine de l'automatique, nous assistons, chaque jour, et avec une rapidité qui ne cesse de nous surprendre, à de semblables

réalisations pratiques.

LES X AU GOUVERNEMENT ET AU PARLEMENT

Nous indiquons ci-après les anciens élèves de l'Ecole qui figurent actuellement dans le Gouvernement et au Parlement.

1º - GOUVERNEMENT

- Pierre Guillaumat (1928), Ministre des armées, ingénieur en chef des Mines.
- André Boulloche (1934), Ministre de l'Education nationale, ingénieur des Ponts et Chaussées.
- Valéry Giscard d'Estaing (1944), secrétaire d'Etat aux finances, ancien élève de l'E.N.A. Elu député de la 2º circonscription du Puy-de-Dôme (Indépendant-paysan d'action sociale).
- Jean Blancard (1933), ingénieur en chef des Mines, délégué ministériel pour l'armée de l'Air.

2º - ASSEMBLÉE NATIONALE

- André Burlot (1919 Sp), président directeur général du groupe d'assurances « Paternelle », député de la l'e circonscription de Loir-et-Cher (Républicain populaire et du centre démocratique), membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan.
- Maurice Lemaire (1919 Sp), député de la l'e circonscription des Vosges (U.N.R.), ancien ministre. Président de la Commission de la production et des échanges.
- Pierre Ruais (1927), ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, député de la 28° circonscription de la Seine (U.N.R.), ancien président du Conseil municipal de Paris. Membre de la Commission des finances, de l'économie générale et du plan.

3º · SÉNAT

- Marcel Pellenc (1919 Sp), sénateur de Vaucluse, groupe R.G.R. Rapporteur général de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation.
- Paul Piales (1919 Sp), sénateur du Cantal, groupe Paysan, secrétaire de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale et des forces armées.
- Pierre de Villoutreys de Brignac (1919 Sp), sénateur de Maine-et-Loire, groupe P.R.L., membre de la Commission des affaires économiques et du plan.
- Jacques Descours-Desacres (1932), sénateur du Calvados, groupe des Indépendants, membre de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes de la Nation et rapporteur spécial de la Commission pour les dépenses civiles et le budget annexe de la R.T.F.



UN GRAND AVIATEUR DISPARAIT

Roger Carpentier

lieutenant-colonel de l'armée de l'air, pilote d'essai

Fils de **Carpentier** (1914), neveu et filleul de **Langevin** (1919 Sp), élève de l'Ecole de l'Air (1939). Pilote de chasse. A pris part aux campagnes de France (Forces françaises libres), d'Allemagne, d'Indochine au cours desquelles il obtint sept citations dont six à l'ordre de l'Armée.

ll a été promu commandeur de la Légion d'honneur à 32 ans.

Affecté au centre d'essais en vol (C.E.V.) en 1947, il a été le premier pilote français à passer le mur du son. Dans cette période il a travaillé à la mise au point de nombreux prototypes, en particulier les modèles successifs du « Mystère » (Dassault) sur l'un desquels Rozanoff trouva la mort en 1954.

Entré à Sud Aviation la même année, sa première tâche fut la mise au point du prototype « Duråndal ». Après la mort de Goujon, il reprit les essais du « Trident », et le conduisit à la perfection technique qui lui permit de battre le record du monde d'altitude sur avion piloté partant du sol, le 12 mai 1958 (24.300 m).

Il a trouvé la mort au cours d'un essai du protype « Voltigeur » le 9 janvier 1959 avec ses deux coéquipiers : Y. Crouzet, ingénieur et M. Hochet, mécanicien.

. Hother, mecanicien.

L'équipage a été cité à l'ordre de la Nation.

...ACTIVITES INTELLECTUELLES

Une conférence sur « L'Utilisation des cendres volantes dans la construction », par Jarrige (1925), ingénieur en chef aux Houillères du Nord, aura lieu le 3 mars 1959, à 17 h. 30, à la Fédération du bâtiment et des Travaux publics, 7, rue Lapérouse, Paris (XVI°).

SOCIETE DES INGENIEURS DE L'AUTOMOBILE

Séance plénière mardi 17 mars 1959, 2, rue de Presbourg (Etoile), à 18 heu-

Le moteur Diesel deux temps suralimenté appliqué à la traction routière et ferroviaire ainsi qu'à la propulsion des navires, par M. Ernest E. Chatterton, B Sc. (Eng), ingénieur en chef aux usines D. Napier & Son, Ltd.

**

Sections techniques de la S. I. A.

Lundi 2 mars * : 3° section (Carrosserie). Prés. M. G. Migeon. — Industrial design economic visual aid (Le stylisme industriel un stimulant économique), par M. Brooks Stevens, de l'Association américaine des stylistes industriels.

Mardi 3 mars * : lle section (Utilisation du moteur). Prés. M. R. Brun. — Troisième séance d'étude du cycle sur la Filtration. Caractères des poussières atmosphériques. Nécessité de la filtration. Moyens à mettre en œuvre. Exposé de M. André Duwoos, directeur à la Société Técalémit.

Lundi 9 mars: 9° section (Tracteurs et machines agricoles). — Deux temps

au service de l'agriculture. Un moteur Diesel simple, par M. Jean Bertin, Société des moteurs modernes.

Lundi 16 mars: 8° section (Aéronautique). Prés. M. P. Morain. — Evolution en France de l'aviation utilitaire de toute petite puissance, par M. Daniel Robert-Bancharelle, directeur de la Fédération nationale aéronautique.

Lundi 23 mars: 5° section (Technique de production). Prés. M. J. Giraud. — Les tours index: Les dispositifs d'opérations complémentaires. L'appareillage d'alimentation automatique. Film présenté et commenté par M. Robert Saulnier.

Mardi 24 mars * : 7° section (Recherches). Prés. M. R. Vichnievsky. — Quatrième séance d'études du cycle sur la Filtration. Progrès apportés à la filtration par les structures chevronnées et les couches filtrantes minces. Exposé de M. Pierre Benistant de la Société précision mécanique Labinal.

N. B. — Les réunions des sections techniques S. I. A. commencent à 18 heures, salle Marceau, 2, rue de Presbourg.

* Par exception, cette réunion aura lieu à 18 heures dans la grande salle des conférences, 2, rue de Presbourg.



INFORMATIONS INTERESSANT TOUS INCENIEURS

1º Origine F.A.S.F.J.D.

ENQUÊTE SUR LA SITUATION DES INGÉNIEURS DIPLOMÉS

La remise aux associations des résultats du dépouillement des questionnaires par l'I.N.S.E.E. est maintenant terminée; nous avisons nos camarades que nous comptons publier dans un prochain numéro de «La jaune et la rouge» les résultats concernant les anciens X.

RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Un décret (n° 59-57 du 6 janvier 1959) portant réforme de l'enseignement public a été publié au « J.O. » du 8 janvier.

Le titre IV consacré à l'enseignement professionnel prévoit notamment la formation :

d'agents techniques brevetés;

— de techniciens brevetés (titre entraînant généralement l'équivalence de la première partie du baccalauréat);

— de techniciens supérieurs brevetés (titre auquel est attachée l'équivalence du baccalauréat).

Enfin il est créé un « Haut Comité de l'orientation et de la formation professionnelle ». Ayant une composition fixée par décret, ce Haut Comité doit établir des rapports permanents avec les représentants des activités intéressées et avec les conseils d'enseignement.

Le principe de la création du Haut Comité précité répond aux vœux de la F.A.S.F.I.D. qui a toujours mené campagne et est souvent intervenue en faveur de sa mise sur pied.

2º Origine F.E.A.N.I.

(Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs)

CONGRÈS DE BRUXELLES - SEPTEMBRE 1959

(suite à la note publiée dans « La jaune et la rouge » du 1-12-58, p. 49) Le III^e congrès international de la F.E.A.N.I. se tiendra à Bruxelles du 9 au 12 septembre 1959. Le thème général en sera :

« L'ingénieur et l'aménagement de l'Europe unie »

Le congrès bénéficiera du concours des organisations intergouvernementales européennes qui ont accepté de participer à sa préparation et à son déroulement.

Les grands sujets suivants ont été retenus pour être étudiés:

— dans le cadre des trois Communautés européennes :

la politique économique la politique énergétique

la libre circulation des personnes

— avec l'O.E.C.E.: la question du personnel scientifique et technique en Europe.

Il est prévu que la présidence de la séance solennelle de clôture sera assurée par une haute personnalité du Conseil de l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

LES ANNALES DES MINES. Dans le numéro de mai 1958, M. J. Desrousseaux (1930), ingénieur général des mines, précédemment directeur des mines et de la sidérurgie, dans une publication consacrée au calcul de l'amortissement dans les prix de revient industriels, met en relief les différences fondamentales entre l'amortissement, tel qu'il intéresse l'ingénieur et l'industriel, et l'amortissement financier, tel qu'on le pratique habituellement, par une confusion trop fréquente.

Dans le numéro de juin 1958, M. Charreton, fort de l'expérience acquise en la matière par la Compagnie française des pétroles, donne

des éléments détaillés du calcul économique d'un pipe-line.

Parmi les **gisements d'uranium** découverts récemment en France, figurent ceux de la Chapelle-Largeau et de la Commanderie dans les Deux-Sèvres. Dans un article très complet, MM. Sanselme et Gerstner, ingénieurs au Commissariat à l'énergie atomique, font connaître l'état actuel des, travaux dans ces deux gisements prometteurs.

Structure optimale de l'industrie du raffinage et des transports de produits pétroliers en France (numéro de novembre 1958).

Ce travail est dû à la collaboration de la direction des carburants au ministère de l'Industrie et du commerce et de la Société d'études pratiques de recherche opérationnelle (S.E.P.R.O.). Il a été exécuté en appliquant les méthodes scientifiques modernes et en mettant à contribution les ressources des calculatrices électroniques. Son but est de déterminer quels sont les emplacements et les régimes d'approvisionnement et d'activité qu'il y aurait lieu d'affecter à de nouvelles unités de raffinage en vue de réaliser l'optimum économique pour la collectivité française.

L'intérêt de cette étude est, en particulier, qu'elle constitue un exemple d'un appel à la recherche opérationnelle pour orienter les déci-

sions de l'administration française.

*

REVUE MILITAIRE GENERALE. Dans le numéro d'avril 58, nous relevons:

— un article de Camille Rougeron (1911), intitulé: « L'explosion thermonucléaire haute et la destruction à distance » et,

— un article de l'ingénieur militaire en chef Usunier (1942), sur « Les techniques de guidage des engins autopropulsés sur but mobile ».

**

ANNALES DE L'INSTITUT TECHNIQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Directeurs Lebelle (1923) et Guérin (1927).

Les numéros de février à septembre 1958 contiennent les exposés suivants:

Aménagement du Rhin. Le troisième bief de Fessenheim, par R. Lefoulon (1921), directeur de la région d'équipement hydraulique

Nord d'Electricité de France. — Nº 122: Travaux Publics (47), février 1958.

— Le bief de Fessenheim est long de 17 km et sa chute est de 18 m 50 à l'étiage. Un canal d'amenée de 17 km débouche dans un bassin de virage d'où partent un canal de navigation conduisant à deux écluses et un canal de force motrice alimentant une usine équipée de quatre groupes de 290 m³/s. Le canal de fuite de l'usine et le garage à l'aval des écluses se raccordent pour déboucher dans le Rhin.

L'usine a été fondée sous la nappe phréatique à l'abri d'un écran vertical et d'un écran horizontal constitués par des injections d'argile et de ciment dans la masse des alluvions.

Fondations profondes en terrains médiocres, par J. Kerisel (1928), professeur de mécanique des sols à l'École nationale des ponts et chaussées. — N° 122: Sols et fondations (28) février 1958.

— La construction du pont d'Abidjan a permis d'approfondir le problème de la fondation sur pieux dans des terrains du type bicouche comportant une épaisseur de terrain médiocre qui surmonte une couche plus résistante.

Après avoir exposé les recherches sur les milieux pulvérulents à frottement et expliqué les phénomènes de refoulement, de resserrement et de butée, l'auteur décrit les expériences d'Abidjan, où le terrain de fondation était constitué par une formation de sable plongeant sous 30 à 40 cm de vase.

Hydrologie et travaux publics en pays arides. La construction d'un réseau routier au Sahara, par H. Gosselin (1912), inspecteur général des P.C., n° 123-124. Questions générales (36), mars-avril 1958.

— L'exploitation des ressources minérales et pétrolières du Sahara justifie la construction de routes lorsque le tonnage annuel est de 40 à 50.000 tonnes. En première urgence 2.000 km de routes sont à réaliser en trois ou quatre ans. La difficulté est d'acheminer l'eau nécessaire à la construction de chaque kilomètre de route.

Les calculs de sécurité en matière de fondations, par R. Lévi (1914), ing. en chef. hon. des P. et Ch., directeur des installations fixes de la S.N.C.F., n° 125: Théories et méthodes de calcul (30), mai 1958.

L'auteur dégage les principes d'application des considérations de probabilité aux problèmes de mécanique des sols.

La défense contre le bruit dans les constructions par L. Conturie (1934), ing. en chef des télécomm., n° 129. Tech. gén. de la construction (25), septembre 1958.

L'auteur précise les notions d'inpédance et de résonance qui sont à la base des conditions de propagation de tout type de bruit et de tous procédés de défense imaginables.

Il traite ensuite des divers types de transmission de bruits et indique comment on peut, dans certains cas, faire appel à l'amortissement et à l'absorption.

L'HISTOIRE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

par J.-P. CALLOT (X. 31)

Préface par M. Louis ARMAND

Introduction du Général de GUILLEBON

est parue

Prix: 6.700 F + 300 F de port et emballage

Ecrire aux PRESSES MODERNES, 10, rue Saint-Roch, PARIS (1er) - C.C.P. 4755-46 Paris

EXPEDITION IMMEDIATE

Créée dans le cadre de l'U. N. I. R. S. (adhésion nº 13)

et participant à la compensation générale de ce RÉGIME par RÉPARTITION



I'INSTITUTION POPULAIRE DE PRÉVOYANCE ET DE RETRAITES

Se recommande à votre CHOIX

pour la mise en œuvre des RETRAITES COMPLÉMENTAIRES de votre personnel salarié non cadre :

- Gestion financière confiée à la POPULAIRE-VIE, la plus puissante des Compagnies d'Assurances sur la Vie du Secteur privé (1.500.000 contrats, 800 millions attribués aux assurés comme participation aux bénéfices pour le seul exercice 1957).
- Relations avec les adhérents facilitées par la densité de l'organisation de la POPULAIRE-VIE (1.000 préposés salariés, 6.000 agents répartis dans toute la FRANCE).

Les cotisations et prestations de l'I. P. P. R. sont fixées par les Règlements de l'U. N. I. R. S.

I.P.P.R. 128, Rue de Rennes, Paris (6º) Tél. LITtré 49-70

COUTANT (44)

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CENT MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8°

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08) MORÊ (08) BONNET DE PAILLERETS (20) COTTIN (21) MIALARET (33) CASTANIER (33)

INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

SOMMAIRE

RENSEIGNEMENTS GENERAUX - SECRETARIATS	56
Cours complémentaires de l'Ecole.	
LEÇONS DE PHYSIQUE MODERNE (Suite.)	57
Communiqués des groupes affiliés.	
I. — G. P. X. II. — X - GRANDE-BRETAGNE III. — X - CHEMINOTS	57 57 57
Chronique de la S. A. S.	
I. — COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU COMITE DU 6-12-1958 II. — MEMBRES DU COMITE III. — MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE	59 61 61
Communications.	01
BAL DE L'ARMEMENT ASSOCIATION AMICALE DES FEMMES, VEUVES, MERES ET FILLES D'OFFICIERS	61
M. R. X Maison de retraite polytechnicienne.	
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 31-1-1959	62
Chronique de l'Ecole.	
L — REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITE ET DE TROUSSEAU DES ELEVES	
II. — L'ECOLE CHERCHE A RECRUTER	64
Informations diverses.	
I. — CARNET POLYTECHNICIEN	65
II. — CONVOCATIONS DE PROMOTIONS : 1894, 1910, 1911, 1913, 1917, 1919 Sp, 1939, 1941	66
III. — CONVOCATIONS DE GROUPES : X-CYBERNETIQUE ET AUTO- MATISME, X-AFRIQUE, X-ORGANISATION, X-AVIATION IV. — PETITES ANNONCES	66 67

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, **SECRÉTARIATS**

Association des anciens élèves de l'école polytechnique (A. X.)

L'A. X. est constituée par la fédération de sociétés ou groupements polytechniciens ayant

adhéré à ses statuts.

La S. A. S. et la S. A. X. sont membres fondateurs ; les autres sociétés ou groupements adhérents sont membres affiliés.

L'A. X. ne reçoit pas d'adhésions individuelles, mais seulement des adhésions de collectivités. Les membres de la S. A. S. reçoivent gratuitement la publication « La jaune et la rouge » s'ils sont en règle avec leur société.

De même pour les membres de la S. A. X.

Société des amis de l'école polytechnique (S. A. X.)

La société se compose de membres titulaires élèves ou anciens élèves de l'école polytechnique et de membres associés, individualités n'ayant pas appartenu à l'école polytechnique ou groupements tels que sociétés.

Les cotisations sont fixées comme suit : cotisation annuelle, 1.000 F au moins pour les membres titulaires ; tout membre titulaire ou associé versant 20.000 F en une fois ou quatre acomptes annuels successifs d'au moins 5.000 F reçoit le titre de membre permanent; tout membre permanent, titulaire ou associé, qui a versé en une fois, ou en deux fois au cours d'années consécutives, une somme d'au moins 20.000 F en plus du rachat de ses cotisations, reçoit le titre de **fondateur**.

En plus des offres insérées dans « La jaune et la rouge », elle publie une fois ou deux fois par mois une liste des offres de situations parvenues tout récemment à la société. L'abonnement à cette liste est de 200 F par semestre pour les membres de la société et de 400 F pour les autres

Société amicale de secours (S. A. S.)

Le 26 mars 1958, le Comité a envisagé de porter le taux de la cotisation annuelle à 600 F au minimum avec possibilité de rachat moyen-nant 9.000 F en une seule fois ou deux acomptes annuels successifs d'au moins 2.250 F pour le titre de sociétaire perpétuel (S. P.). Tout sociétaire perpétuel versant en une ou plusieurs fois au moins 21.000 F en plus de sociétaire perpétuel bienfaiteur (S. P. B.).

Toutofie l'exemplée aérorle de la lévie

Toutefois l'assemblée générale du 14 juin 1958 a décidé, sous réserve de l'approbation ministérielle, de fixer à dater du ler janvier 1959 les cotisations comme suit :
— cotisation annuelle : 1.000 F au minimum ;

20.000 F minimum en un versement ou quatre versements au cours d'années consécutives, pour le titre de sociétaire perpétuel (S. P.) ;

- tout sociétaire perpétuel ayant versé, en

une ou deux fois, au cours d'années consécutives, une somme égale à 20.000 F au moins en plus du montant de sa souscription perpétuelle, reçoit le titre de sociétaire perpétuel bienfaiteur (S. P. B.).

Ce sont ces nouveaux taux, qui seront obli-gatoirement appliqués lorsque les nouveaux statuts auront regu l'approbation ministérielle, que nous invitons nos nouveaux souscripteurs à verser.

Renseignements communs aux trois sociétés

a) Secrétariats. - Les secrétariats des trois sociétés fonctionnent au siège social commun,

17, rue Descartes, Paris (5°).
Les secrétariats de l'A. X. et de la S. A. X. sont sous la direction du camarade Georges CHAN (1916) et sont ouverts le matin de 9 h. à 11 h. 30 et l'après-midi, sauf le samedi, de 14 h. à 18 h. Le camarade CHAN reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis de 15 h. à 18 h. ; prendre rendez-vous pour être certain de le trouver.

Le secrétariat de la S. A. S. fonctionne sous la direction du général THOUÉNON (1906), les lurdis, mercredis et vendredis de 14 h. à 18 h. Le général THOUÉNON reçoit en principe les mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30.

Prendre également rendez-vous.

b) Adresser les lettres à M. le secrétaire de la société intéressée ; ajouter la somme de 25 F en timbres à celles qui comportent une réponse.

c) En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, avec l'adresse et l'indication de

la promotion.

d) Accompagner toute demande de gement d'adresse de la somme de 40 F.

e) Les fonds destinés à la S. A. S. et à la S. A. X. doivent être versés au secrétariat de la société intéressée

s sit par chèque sur Paris, ou mandat-poste sans indication de nom,

soit par versement aux comptes de chèques

postaux

Nº 2139-PARIS, pour la Société amicale, Nº 573-44-PARIS, pour la Société des amis, Nº 13318-82-PARIS, pour la Commission du bal,

Nº 5860-34 pour la Caisse des élèves. Eviter l'emploi du mandat-carte dont la perception est incommode.

Les envois de fonds destinés à l'A. X. doivent être adressés au secrétariat de la S. A. X. et non à l'A. X., pour des raisons de comptabilité.

f) Téléphone : ODEon 32-83 à 87 pour les trois sociétés.

Groupe parisien G. P. X.: LITtré 52-04.
Maison des X: LITtré 41-66.
Secrétariat du bal : LITtré 74-12.

Caisse des élèves : DANton 38-29.

AVERTISSEMENT. - Le Comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité des faits avancés et des opinions exprimées dans des articles insérés dans « La Jaune et la Rouge ».

Ces articles sont publiés à titre documentaire : la responsabilité en est laissée à leurs anteurs.

Le Comité de rédaction reste maître de refuser l'insertion d'un article ou d'un communiqué, sans avoir à donner les motifs de son refus.

NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO DE « LA JAUNE ET LA ROUGE » PARAISSANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNÉ QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (JOUR DE REMISE NON COMPRIS). SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI L'AVANCER D'UN JOUR; SI ELLE TOMBE UN DIMANCHE L'AVANCER DE DEUX JOURS.

COURS COMPLEMENTAIRES DE L'ECOLE

LEÇONS DE PHYSIQUE MODERNE

Le nombre des adhésions aux leçons de physique moderne annoncées dans « La jaune et la rouge » du 1-2-59 s'est révélé suffisant (45 camarades se sont inscrits) et les leçons commenceront à une date et dans des conditions qui seront précisées incessamment aux intéressés par la S.A.X.

COMMUNIQUES DES GROUPES AFFILIES

I. - G.P.X.

Secrétariat: 12, rue de Poitiers, 7°, LlTtré 52-04; Compte chèques postaux Paris 2.166.36.

Ouvert en semaine, de 14 heures à 17 h. 30, sauf samedis et veilles de fêtes.

Note importante: A partir du ler mars, et jusqu'au ler octobre, le Secrétariat sera fermé le samedi après-midi. Exceptionnellement, il sera ouvert le samedi 7 mars (veille du thé dansant), de 14 heures à 16 heures.

PROGRAMME DES REUNIONS

Dimanche 8 mars: Dernier thé dansant de la saison, à la Maison des X, de 17 heures à 20 heures.

Mercredi 18 mars: Soirée mensuelle à 21 heures, à la Cité Universitaire.

Progamme de variétés avec: Lafleur et son violoncelle; Manuela et Alden, danseurs; Christian Mery, chansonnier.

On dansera jusqu'à une heure du matin.

Samedi 21 mars: Au Musée des Arts Décoratifs, 107, rue de Rivoli, à 17 h. 30. Conférence de Mme Legrand, avec projections en couleur de la collection William Keighley.

Trois' châteaux de Bourgogne: Fontaine-Française, Comarin et Beaumontsur-Vingeanne.

Nombre de places limité. S'inscrire au secrétariat. Participation aux frais : 250 F. par personne.

En raison des élections, il n'y aura pas de promenade à pied en mars.

DATES A RETENIR

Mercredi 8 avril : Soirée mensuelle au Cercle Militaire.

Samedi 11 avril: visite technique.

Dimanche 19 avril: Promenade à pied.

T.N.P. — Mercredi 11 mars : « La fête du cordonnier », de Michel Vinaver, d'après Thomas Dekker.

Nombre de places limité. S'inscrire au secrétariat, en versant 400 F par place.

II. - X.-GRANDE-BRETAGNE

Le camarade Hannoyer (1941), directeur à Londres des chemins de fer français, 131, Oakwood Court, Kensington, W. 14, qui a remplacé comme président, le camarade Clogenson, rentré en France, nous fait connaître les noms suivants des membres de son groupe:

à Londres :

Cheysson (1940),

— Denis (1946).

à Partridge Green (Sussex) :
- Galante (1907).

III. - X-CHEMINOTS

La dernière réunion du groupe s'est tenue le 4 février 1959 et a été précédée du dîner traditionnel où se sont retrouvés cinquante-trois camarades, sous la présidence du camarade Lefort (24), directeur de la région de l'Est de la S.N.C.F.

Un grand nombre d'autres camarades se joignirent à ceux-ci pour la réunion proprement dite, consacrée à une causerie du camarade Le Bras (29), conseiller technique au Bureau industriel Africain et à l'organisation commune des régions sahariennes sur «Les problèmes de l'eau dans les régions sahariennes et présahariennes, dans leur liaison avec les techniques de la prévision et de la modification du temps ». Cette causerie, agrémentée de la projection de trois films de court métrage, dont un très remarquable sur la formation et le mouvement des nuages, remporta le plus grand succès et fera l'objet d'une brochure qui sera adressée à tous les membres adhérents du groupe.

Immédiatement après le dîner s'était tenue l'assemblée générale du groupe au cours de laquelle il fut notamment procédé au renouvellement partiel du comité. Compte tenu des modifications intervenues, le bureau se trouve dorénavant ainsi composé: président: Mathez (22); vice-président: Marchand (19); secrétaire général : Vaunois (22); secrétaire général adjoint: Vieux-Pernon (42); trésorier: de Lespinois (30); trésorier adjoint: Aubrun (43).

La Société Nouvelle des Etablissements GAUMONT



S. A. au . Capital de 607.500.000 frs

Le Cinéma au Service de l'Entreprise

Tous les films qui vous sont nécessaires RÉALISATION -- DIFFUSION

3 , Rue Caulaincourt - PARIS 18° Délégué Général : SCHÜRR 19 S.

LES FLORALIES INTERNATIONALES

EXPOSITION DE FLEURS

Unique au Monde

DU 24 AVRIL AU 3 MAI 1959

LES PLUS BEAUX VEGETAUX DU MONDE DANS LE PLUS GRAND PALAIS DU MONDE





RENSEIGNEMENTS ET BILLETS

agnements (à partir du 15 Février) Bureau du sme François, 127, Champs-Elysées, Paris-8e et icat d'initiative de Paris, 7, rue Bolzac, Paris-8e,

de Paris

ORGANISEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS SOCIÉTÉ NATIONALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

AVEC LA PARTICIPATION DES PROFESSIONNELS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS LES PLUS RÉPUTÉS DANS UN CADRE PRESTIGIEUX PRESENTATIONS ORIGINALES DE PLUS DE 20 NATIONS

HEURES

Vendradi 24 Avril'de 15 H. à 19 H. 30, Samedis, Dimanches et Vendradi (* Mar de 9 H. à 19 H. 30 Autres jours de 10 H. à 19 H. 30 2 Soirées fixées ultérieurement de 20 H. 30 à 23 H.

PRIX D'ENTRÉE

Vendredi 24 Avril	. 1.000	fr.
Samedi 25, Dimanche 26, Lundi 27	. 500	fc.
Mardi 28, Mercredi 29, Jeudi 30		
Vendredi I ^{er} Mai		
Samedi 2, Dimanche 3 Mai		
2 Soirées		fr.
Réduction pour collectivités		

MOYENS D'ACCÈS

Métro (ligne N° 1 Pont de Nevilly, 900 m. de l'entrée) Autobus (Pont de Nevilly-Floralies) S. N. C. F. Gare Saint-Lazare-Floralies (gare spéciale).

CHRONIQUE DE LA S.A.S.

I. - PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DU 6 DECEMBRE 1958

La séance est ouverte à 15 heures, sous la présidence de l'inspecteur général Caquot.

Sont présents:

général Poydenot, ingénieur général Norguet, inspecteur général Panie, contrôleur général Audit, général Bresse, général Calvel, général Goetschy, MM. Hermieu, Heurteau, Laeuffer, Mathez, ingénieur général Peltey, ingénieur Roquebert, inspecteur général Ruffel, MM. Sanche et Wennagel.

Excusés:

M. Bernard, contrôleur général Genevey, M. Saget.

ORDRE DU JOUR :

- 1º Approbation du procès-verbal du 11 octobre 1958,
- 2º Secours à ratifier et nouveaux secours.
 - 3º Legs, mémoires Rouquerol,
- 4º Modification des statuts de la S.A.S.,
 - 5° A.X.,
 - 6º Donation,
- 7º Questions diverses (correspondants, dons, décès, etc.).
- I. Le procès-verbal de la séance du comité du 11 octobre est adopté.

II. - Secours à ratifier:

Trois secours exceptionnels pour 70.000 F.

Nouveaux secours:

Deux nouveaux secours pour 145.000 F.

III. - Legs:

a) Mémoires Rouquerol. Les 50 exemplaires des mémoires Rouquerol parus dans le « Bulletin de l'X » ont été fournis gratuitement par la maison Gauthier-Villars, de sorte qu'il va pouvoir être satisfait à la demande formulée par Mme Rouquerol dans une note du 25 juillet 1939.

Le Comité prie son président de remercier vivement le général de Corps d'armée Lanoix (1897) pour le travail de compilation qu'il a effectué gracieusement pour permettre de publier

lesdits mémoires.

b) Legs Risser.

 — M. Wie α été nommé administrateur des biens de la succession du camarade René Risser,

— A une demande du camarade Lévy (1904) au sujet de cette succession il a été répondu de s'adresser au notaire chargé de la succession,

 L'Institut de France nous a prévenus qu'une somme de 90.000 F a été allouée au camarade Risser et versée

au notaire précité.

- IV. Le trésorier donne un premier aperçu de ce que sont les comptes de 1958, compte tenu, du côté des recettes, des recettes enccissées au 31 octobre, du côté des dépenses, des dépenses effectuées jusqu'au 31 octobre et des dépenses à prévoir au cours des deux derniers mois de l'année. L'exercice 1958, comme les précédents, comportera un très important excédent de recettes.
- V. Le trésorier indique que les nouveaux statuts modifiés pour tenir compte des désirs exprimés par les Autorités de tutelle ont été déposés à la Préfecture de la Seine à fin novembre.

Certaines modifications ont été ac-

ceptées sans difficultés.

Les mandataires de la Société ont toutefois demandé le maintien du droit d'acquérir en emploi de la dotation les titres nominatifs garantis par l'Etat et la dispense de l'obligation de réserver, pour l'affecter à l'accroîssement de la dotation, le 1/10° du revenu des biens.

- VI. a) Le trésorier rend compte de la visite qu'il a faite en compagnie du secrétaire général d'un immeuble dont le don est proposé à la Société, moyennant certaines conditions. Le Comité se montre très intéressé par le projet, dont le principe lui a été exposé. Il mandate le secrétaire général et le trésorier à l'effet d'en poursuivre l'examen avec les donateurs et d'en étudier les modalités d'exécution. Le trésorier propose que le successeur de M. Laeuffer, qui sera lui aussi un notaire, soit associé à leur étude, ce qui est approuvé,
- b) Le trésorier indique au Comité que M. Bernard, qui a été empêché d'assister à la réunion, se propose d'envoyer, en temps utile, à ses membres la même note qu'il établit chaque année et qui définit les normes moyennes à suivre pour le calcul des secours à distribuer.

VII. — Remplacement d'un membre démissionnaire.

Le camarade Laeuffer (1893) a donné sa démission de membre du Comité et a proposé pour le remplacer le camarade Bucaille (1927), notaire à Paris.

Le président, au nom du Comité a exprimé ses profonds regrets du départ du camarade Laeuffer qui, pendant vingt ans, a rendu de très grands services pour l'étude de toutes les donations et legs faits à la société, étude souvent longue et difficile et pour laquelle sa compétence était d'un précieux concours.

Le camarade Bucaille est nommé

membre du Comité à l'unanimité des présents.

VIII. - Questions diverses.

Correspondants. — Seine-Maritime: Allouard-Carny (1909); Constantine: Chaussois (1934).

Dons. — Mme Jamet: 100.000 F; X-Alsace: 10.000 F.

Décès. — La liste des camarades dont le décès est parvenu à la connaissance de la S.A.S. depuis le 11 octobre 1958 a été lue par le secrétaire.

La séance est terminée à 16 h. 30.

Le président. Le secrétaire.

II. — MEMBRES DU COMITÉ DE LA S.A.S. A RENOUVELER AU MOMENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres sortants sont :

Inspecteur général Caquot (1899), ingénieur général Norguet (1908), général Calvel (1902), général Goetschy (1908), M. Zedet (1914), inspecteur général Panie (1923), M. Wennagel (1935), qui acceptent de se représenter.

En outre, le camarade Laeuffer est démissionnaire et le comité propose pour

le représenter le camarade Bucaille (1927), notaire à Paris.

Les camarades qui désireraient présenter des candidats voudront bien se référer à l'art. 2 du règlement intérieur.

Les candidats devront obligatoirement habiter Paris, la banlieue ou le département de Seine-et-Oise.

III. - MISE A JOUR DE L'ANNUAIRE

La mise à jour de l'annuaire est au ler janvier de chaque année et, par suite, aucune modification à cet annuaire ne peut être demandée utilement postérieurement.

Le rédacteur de l'annuaire est présent au secrétariat de la S.A.S., le mercredi, de 16 heures à 17 h. 30, pour toute communication utile.

Téléphoner au besoin, le mercredi précédent, pour prendre rendez-vous.

COMMUNICATION

BAL DE L'ARMEMENT

Ce bal aura lieu le vendredi 6 mars 1959, dans les salons du Cercle national des armées, place Saint-Augustin, à Paris, sous le haut patronage de Monsieur le Président de la République, en présence des personnalités civiles et militaires.

Ouverture du bal à 22 heures. Orchestre Ramon Mendizabal. Prix des cartes: 1.500 francs. Les élèves des grandes écoles pourront se procurer des cartes personnelles au prix de 500 francs, Comité du Bal de l'Ecole nationale supérieure de l'Armement, 24, avenue Prieur-de-la-Côte-d'Or, Arcueil (Seine), C.C. 13.189.78.

MAISON DE RETRAITE POLYTECHNICIENNE

M. R. X.

Le Conseil d'administration provisoire de la Maison de retraite s'est réuni le 31 janvier 1959, sous la présidence du général Jaubert (08).

Etaient présents :

MM. Barriant (11), Bernard (19 Sp), Bertrand (11), Blosset (13), Bodet (22), général Calvel (02), Mlle Compagnon, Degardin (07), Doucet (06), Eguillon (13), Gautier (31), général Goetschy (08), ingénieur général Gougenheim (20), Lambert (09), Pommier (19 s), Pretat (31), Rautureau (21), Thimel (05), Vieux-Pernon (42).

La séance est ouverte à 15 h. 10.

Le président remercie les membres du conseil d'avoir bien voulu accepter de faire partie dudit conseil. Il souligne que l'œuvre entreprise est une œuvre de longue haleine, mais il espère que, étant donné son caractère philanthropique certain, elle trouvera dans le milieu polytechnoien les appuis, surtout financiers, qui lui sont nécessaires.

Le général Goetschy fait ensuite l'historique de la constitution juridique et des études relatives à la provenance des ressources de l'Association, puis il

analyse les statuts.

Une commission mixte S.A.S.-S.A.X. a étudié successivement les diverses formes sous lesquelles il pouvait être envisagé de constituer la Maison de retraite. Elle a estimé que la meilleure formule à adopter était celle d'une Association fonctionnant sous le régime de la loi de 1901, étant entendu que la reconnaissance d'utilité publique devra être demandée dès que les délais légaux (2 à 3 ans) le permettront.

Les statuts de l'Association ont été déposés à la Préfecture de police le 20 juillet 1958, en même temps que la

déclaration de l'Association.

Le général Goetschy attire plus spécialement l'attention sur deux points essentiels de ces statuts: la définition des membres de l'association et les ressources financières.

l° Définition des membres de l'association.

L'association se compose de :

- a) membres titulaires à cotisation annuelle (anciens X et leurs épouses, veuves non remariées, membres de la proche famille, en particulier filles âgées et isolées).
- b) membres titulaires fondateurs :
 (membres titulaires qui acquittent un

droit d'entrée en plus de leur cotisation annuelle).

c) membres bienfaiteurs (personnes physiques ne pouvant être membres titulaires et personnes morales) qui acquittent seulement un droit d'entrée.

Le montant des cotisations et celui des droits d'entrée sont fixés, chaque année, par l'Assemblée générale.

2º Ressources financières.

Pratiquement et avant la reconnaissance d'utilité publique, les ressources de l'association sont limitées aux cotisations, aux droits d'entrée et aux emprunts, l'acceptation de dons émanant d'autres organismes que des collectivités publiques n'étant pas autorisée.

Le montant des cotisations annuelles (maximum autorisé: 10.000 francs) sera absorbé par les dépenses de fonctionnement du secrétariat de l'association (correspondance, téléphone, recherche

de locaux, etc.).

Il apparaît, dès lors, que le seul moyen permis pour se procurer des ressources importantes est l'emprunt. Les modalités des emprunts à envisager (taux d'intérêt, conditions de remboursement, montant minimum du titre représentatif, etc.), ne peuvent encore être fixées.

Un seul point demeure acquis (aucun intérêt ne pourra être servi tant que la Maison ne fonctionnera pas depuis un an au minimum et aucun remboursement envisagé avant trois ans au mininum de fonctionnement de la Maison.

Le général Jaubert fait ensuite part du résultat des études entreprises pour l'installation matérielle de la Maison,

l° Les réponses parvenues à la suite de l'appel paru dans «La jaune et la rouge» du ler septembre 1958 permettent de compter sur une trentaine d'hôtes dès l'ouverture de la Maison; un nombre à peu près égal est à envisager, de camarades ayant l'intention de s'installer quelques années plus tard.

On peut, sans doute, compter que ces nombres seront augmentés, dès que l'emplacement exact de la Maison sera

connii

D'après des expériences similaires, il semble que le nombre de trente pensionnaires soit le mininum nécessaire pour que l'opération soit financièrement équilibrée sans prix de pension exagéré.

2º Une majorité imposante des camarades consultés désire l'installation de la Maison dans la région parisienne. Mais, devant les prix élevés des propriétés dans la banlieue immédiate, il semble nécessaire d'orienter les recherches vers la grande banlieue, à une distance telle que l'on puisse venir, facilement, par voie ferrée (ou à défaut par cars) passer la journée à Paris, les transports entre la Maison et la gare la plus proche pouvant être assurés par une auto appartenant à l'association (proposition du camarade Gautier).

Des recherches en province ne seront entreprises que si l'installation dans la région parisienne s'avérait trop oné-

reuse.

3º ll serait souhaitable que la propriété retenue comprenne :

- un immeuble susceptible de recevoir 30 à 40 personnes (ce qui permettrait de démarrer);
- un terrain assez étendu, aménagé en parc-promenade, et sur lequel pourrait en outre être implanté un pavillon supplémentaire.

A défaut on peut envisager :

- soit l'achat d'un terrain bien situé sur lequel on pourrait édifier, grâce à un prêt consenti par le Crédit foncier de France un immeuble adéquat;
- soit une location avec promesse de vente.
- 4° ll serait très souhaitable que le prix de pension soit de 1.500 à 1.800 francs (actuels) par jour **au maximum**.

Il est très difficile de le fixer actuellement même avec une certaine approximation, car il dépendra, pour une grande part, des conditions d'intérêt et de remboursement des emprunts contractés. Un appoint financier de la S.A.S. pour les membres titulaires à ressources insuffisantes peut être escompté.

De l'échange de vues qui a suivi les deux exposés ci-dessus, il ressort que:

- un certain nombre de questions telles que l'âge minimum (60 ou 65 ans) d'admission à la Maison, les priorités à accorder à certains candidats, les possibilités d'absences d'une certaine durée pour les pensionnaires permanents, l'admission de pensionnaires temporaires, etc., qui ne sont pas fixées par les statuts de l'association devront faire l'objet d'un Règlement intérieur, qui sera discuté ultérieurement.
- Il en est de même d'une autre question, très importante, à savoir celle de l'admission et du maintien à la Maison, des hôtes impotents ou atteints de maladies nécessitant de nombreux soins. Il s'agit, en somme, de fixer jusqu'à quel point peut être ajoutée à la Maison, prévue initialement comme maison de repos et de convalescence, une véritable maison de santé.

Le Conseil décide en outre :

- de proposer à l'assemblée générale que le montant de la cotisation annuelle des membres titulaires soit fixé, pour l'année 1959, à 1.000 francs, sans possibilité de rachat;
- de continuer les études relatives au montant des droits d'entrée des membres fondateurs ou bienfaiteurs, avant d'adresser des propositions à ce sujet à l'assemblée générale.
- de constituer son bureau comme suit :

général Jaubert, général Goetschy; MM. Barriaut, Lambert et Rautureau. La séance est levée à 17 h. 5.

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — REMBOURSEMENT DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET DE TROUSSEAU PAR LES ÉLÈVES DE L'ECOLE POLYTECHNIQUE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1958-1959

Vu le décret n° 57-58 du 28 janvier 1957, portant règlement sur l'organisation de l'Ecole polytechnique :

Art. 1. — Le montant des frais d'entretien et d'instruction à rembourser par les élèves de l'Ecole polytechnique au Trésor est fixé à 871.150 F pour l'année scolaire 1958-1959.

A cette somme devra s'ajouter, pour

les élèves ne percevant pas une solde mensuelle, le montant des frais d'alimentation, fixé à 92.000 francs pour l'année scolaire 1958-1959.

Art. 2. — Le prix du trousseau perçu en octobre 1958 est fixé à 138.700 francs.

Art. 3.

Le présent arrêté a été publié au «J.O.» du 31 janvier 1959, p. 1.478.

II. - L'ECOLE CHERCHE A RECRUTER . . .

L'Ecole cherche à recruter des adjoints de travaux pratiques pour la physique et la chimie.

Ces nouveaux collaborateurs sont appelés à assister les chefs de travaux dans l'organisation et la conduite des manipulations des élèves, fonctions qui nécessitent approximativement un travail à mi-temps pendant les périodes d'enseignement.

La préférence sera donnée à de jeunes physiciens ou chimistes désireux de collaborer activement à la modernisation récemment entreprise « manips » traditionnelles.

COMMUNICATION

ASSOCIATION AMICALE DES FEMMES, VEUVES, MÈRES ET FILLES DES OFFICIERS DE CARRIÈRE DES ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR



Madame la Vergénérale dier (24, boulevard La Tour-Maubourg, INV. 01-06), nous prie d'appeler l'attention des familles d'officiers polytechniciens sur l'Assoqu'elle ciation préside et qui a pour but de grouper les femmes, veuves, mères et filles des officiers de carrière, qu'ils soient en acti-

vité ou en retraite ou décédés, en vue de permettre à ses adhérents de resserrer leurs liens d'amitié, de développer leur esprit d'entr'aide et de solidarité, afin de venir en aide moralement et matériellement, le cas échéant, à celles d'entre elles qui se trouvent en situation difficile.

Cette Association, fondée en 1953, placée sous le haut patronage du ministre des armées, a pour présidente d'honneur Madame Pierre Guillaumat et pour vice-présidente Madame la générale Paul Ely. Les membres de son bureau sont actuellement

Mme la générale Bailly, Mme l'amirale Barjot, Mme l'amirale Cabanier, Mme la générale Catroux, Mme la générale Debenedetti, Mme la générale Jouhaud, Mme l'amirale O'Neill, Mme la générale Valluy, Mme la générale Weygand, Mme l'amirale Auboyneau, Mme la générale Zeller et Mme la générale Salan.

Cette association s'efforce, sur le plan général, de faire connaître à ses adhérents les dispositions favorables consenties par les organismes officiels et les associations civiles ou militaires poursuivant des buts voisins: telles que les associations des anciens élèves des écoles militaires et navales (Navale, Saint-Cyr, Polytechnique, l'Air, Saint-Maixent, Versailles, services de Santé, Saumur...).

Sur le plan particulier, l'association signale à titre d'exemples de résultats

obtenus:

- Possibilités pour les veuves d'officiers de carrière d'être soignées dans les hôpitaux et centres médicaux, sociaux militaires (sur demande et dans la limite des places disponibles);

 Organisation des soins à domicile par les infirmières de la Croix-Rouge: s'adresser 4, rue Tessier, SEG. 79-04 (tarif syndical S.S.M.);

 Consultations et soins réservés à nos adhérents dans certains hôpitaux et dispensaires privés (s'adresser à Mme la générale Verdier)

- Accueil à nos adhérentes au Cercle des armées où de nombreux avan-

tages leur sont consentis;

Réunions amicales, conférences, visites culturelles, concerts qui, outre l'intérêt propre qu'ils présentent, permettent le contact fréquent et amical des familles des officiers. Les familles des officiers de réserve sont cordialement invitées à assister à ces réunions.

Permanence: chaque dernier mercredi. de 16 à 19 heures, au Cercle des armées, place Saint-Augustin.

Cotisations: membres adhérents: 300 francs; actifs: 500 francs; bienfaiteurs: *1.000 francs. C.C.P. Paris nº 12.533.87. S'adresser à Mme la générale Beaufrère, 69, rue de Clichy, IX°.

Présidente du Conseil d'administration: Madame la générale Pierre Verdier, 24, boulevard La Tour-Maubourg,

Paris-VIIe, INV. 01-06.

Mme Lefay, femme de notre camarade le général Lefay (1900), seconde Mme Verdier.

INTRAFOR

Anciens Etablissements DE HULSTER FAIBLE & C10

Société Anonyme au Capital de 350.000.000 de Francs

R. C. Seine 55 B 7157 39, rue du Colisée - PARIS-8° Tél.: BALzac 79-95 +

FONÇAGE DE PUITS
GALERIES ET TUNNELS

SONDAGES
de recherches et d'exploitation

INJECTIONS

Fondée en 1910 * Fondée en 1910 *



Devoir est la plus ancienne C" F" d'Assurances Populaire

ASSURANCES VIE ASSURANCES GROUPE

19, rue d'Aumale · 9°



ASSURANCES VIE ASSURANCES GROUPE

MAURICE VOYER 1924 GEORGES REGNAT 1936

Fondée en 1910 ¥ Fondée en 1910 ¥

Independant de tout groupement

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines Docteur en droit

BREVETS D'INVENTION

142. rue de Courcelles, PARIS (17°) WAG. 09-97

Libre de ses tarifi en France et à l'Etranyer

TRAVAUX PUBLICS - BÉTON ARMÉ

ENTREPRISE BOUSSIRON

10, BOULEVARD DES BATIGNOLLES - PARIS

ALGER - CASABLANCA - ABIDJAN - CONAKRY

PUJADE-RENAUD (1921)

— VANDEVELDE (1939)

- PAVOT (1944)

INFORMATIONS DIVERSES

N. B. valable pour toutes les insertions : les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculé au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste. Les transmissions de lettres nous occasionnent des dépenses élevées. Certaines sont à envoyer à 6 ou 8 dest. Les correspondances susceptibles d'être diffusées par la poste, ainsi que les insertions ne contenant ni adresse, ni no de téléphone, doivent être accompagnées de 4 timbres au minimum. Rédiger les insertions en style télégraphique avec abréviations.

I. - CARNET POLYTECHNICIEN

PROMO 1887

Décès: Charles-Gustave VACHEROT, lieut.-colonel d'artillerie en retr.

PROMO 1906

Décès: 19-1-59, MOREAU Pierre, général de brigade.

 19-1-59, Gaston RABEAU, ing. G.M., présid. du Conseil d'adm. de la C^{te} des câbles et mat. électr.

PROMO 1907

Naissance: DUPIN ann. naiss. de Bénédicte DUPIN, son 19^e p-enf.

PROMO 1909

Naissance: GAMBIER ann. naiss. de sa pte-fille Hélène BARON.

PROMO 1910

Naissances: BERNIER f. p. nais. ses 11° et 12° p-enfts: Jean-Loup MON-BEIG, Isabelle GUILLERMOÙ.

PROMO 1918

Décès: 14-1-59, CHARIGNON a la doul. de f. p. de la mort subite de sa femme.

PROMO 1925

Naissance: DESCOURTIEUX f. p. de la naîs. de son 2º p-fils Yves. Décès: LIGOUZAT f. p. de la mort de

son fils Jacques, tué en Algérie.

PROMO 1933

Naissance: 26-1-59, Martine, sœur de Michel, Patrick, Danièle, Christian et Bernard BARFETY.

PROMO 1934

Naissance: 20-1-59, BRANDEIS a la joie de f. p. de la nais. de son 4° enf. Daniel.

Décès: 20-12-58, Henri FRANÇOIS, Paris.

PROMO 1938

NAISSANCE: 13-1-59, Thierry, fr. de Marie-Christine, Jean-François et Didier Van Den BOGAERT. Décès: 17-1-59, VIALATTE f. p. du décès de sa mère.

PROMO 1943

Naissance: 23-1-59, Claire, 4° enf. de PELEGRIN.

PROMO 1947

Mariage: 31-1-59, DINAND f. p. de son mar. av. Mlle Bénédicte JÜSTER.

PROMO 1950

Décès: 19-1-59, JOANIN f. p. dù décès de son père.

PROMO 1951

Naissance: 31-12-58, ADAM £ p. de la nais. d'Olivier, fr. d'Hervé, Colmar.

PROMO 1952

Naissances: 23-1-59, Marianne et Jenny DELOBELLE ont la joie d'ann. la nais. de Constance.

 12-12-58, Joël, fr. de Jean-Michel MALARDEL.

Mariages: DELORO f. p. de son mar. av. Mlle Françoise NOEL.

— 20-3-59, FERAT f. p. de son mar. av. Mile Annie LAYEILLON.

8-1-59, PORTIGLIA f. p. de son mar.
 av. Mlle Andrée COUSIN.

PROMO 1953

Naissances: CARREGA f. p. de la nais. de son fils Patrice.

-- 27-12-58, MUEL f. p. de la nais. de sa fille Anne-Sylvie, 1786, Spruce Street, Berkeley 9, Californie.

PROMO 1954

Mariage: 8-9-58, Jean-Marie PERREAU f. p. de son mar. avec Mlle Christiane FRANÇAIS, fille de FRANÇAIS (27).

PROMO 1955

Naissance: JASKULKE est heur. de f. p. de la nais. de sa fille Christine, nièce de CORTIAL (1941).

Tarif des insertions :

Avis de naissance, fiançailles, mariage et décès : 25 fr. le mot. Pour les avis de deces de camarades dans leur promotion, les vingt premiers mots sont gratuits.

II. — CONVOCATIONS DE PROMOTIONS (1)

PROMO 1894

Nos réunions mensuelles gagneraient à être plus nombreuses; avis cordial aux valides région parisienne.

Renseignements à PARTIOT. MAI. 06-89 ou GUY. SUF. 02-08.

PROMO 1910

Déjeuner à la Maison des X, le samedi 14 mars, à 12 h. 30. Répondre à MESTRAUD, 47, avenue Ferdinand-Buisson, XVI°, si possible avant le 9.

PROMO 1911

Confirmation du dîner de promo le mercredi 4 mars, 19 h. 30, Maison des X. Si pas encore inscrit, téléphonez immédiatement Maison des X.

PROMO 1913

Réunion familiale le mercredi 11 mars, de 17 à 20 heures, dans les salons du les étage de la Maison des X. Buffet, champagne. Participation : 700 francs par personne.

PROMO 1917

Déjeuners lundis 16 mars, 20 avril, 15 juin, 12 h. 30, « La Reine Christine », l, rue Christine, métro Odéon. Adhésions jeudi précédent à BIROLAUD, KLE. 37-11 ou GUERIN, PAS. 63-41.

PROMO 1919 Sp.

A l'occasion du quarantième anniversaire, déjeuner à l'Ecole polytechnique d'imanche 15 mars. Une circulaire sera envoyée.

Adhésions à BABINET.

PROMO 1939

La promotion fêtera cette année son 20° anniversaire.

Le déjeuner traditionnel aura lieu à l'Ecole le dimanche 19 avril 1959, à 13 heures. S'inscrire auprès de DUPUIS, 23, avenue Foch, Paris-XVI°.

PROMO 1941

Déjeuner de promo samedi 23 mai 1959, à 12 h. 45, Maison des X. Convocations individuelles seront adressées.

Répondre à VIEILLARD, 21, rue d'Assas, VI°. BAB. 33-16.

III. — CONVOCATIONS DE GROUPES

X. — CYBERNÉTIQUE ET AUTOMATISME

Le groupe a organisé la visite d'une récente installation S.N.C.F.: le poste d'aiguillage automatisé P.R.S., en service à la gare du Nord, Cette visite sera précédée d'exposés sur ce système.

On se réunira le samedi 7 mars, à 17 heures, au 18, rue de Dunkerque.

X-AFRIQUE

Déjeuner mensuel de mars. Inscription à WIRTH, 2, rue Lord-Byron. ELY. 25-52.

X - ORGANISATION

La réunion de mars aura lieu le 12, à 19 h. 30, au club France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt. Deuxième exposé de M. RAMBACH (30) sur la gestion statistique de la qualité - contrôle de réception. Inscriptions ZIEGEL (18), SUF. 68-70, poste 315.

X - AVIATION

Dîner du groupe X-Aviation jeudi 12 mars, sous la présidence de M. Caquot, Maison des X, à 20 heures précises. L'ingénieur général Ziegler fera une causerie sur « les programmes et les tendances de l'aviation militaire ». S'inscrire avant le 10 mars auprès de PRADAL, 4, square Rapp (7°), SOL. 81-50.

⁽¹⁾ Tarif: 8 francs le mot.

IV. — PETITES ANNONCES

DEMANDES ET OFFRES DE SITUATIONS RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

I. - POUR LES EMPLOYEURS

ADRESSEZ-VOUS A LA S.A.X. BIENVEILLANCE LES CANDIDÈS QUE VOUS DISPOSEZ DATS, NOS CAMARADES, ET
D'UN EMPLOI POUVANT CONQUE MEME, SI POSSIBLE, VOUS
VENIR A UN POLYTECHNICIEN. LES CONSEILLEREZ SUR LEUR
NOUS NOUS ATTACHERONS A
ORIENTATION. AVISEZ-NOUS

NOUS NOUS ATTACHEROUS A
VOUS DONNER SATISFACTION
SANS RETARD, NOUS SOMMES
SONT PLUS VALIABLES, MEME
CERTAINS QUE, DE VOTRE SI LE BENEFICIAIRE N'EST
COTÉ, VOUS RECEVREZ AVEC PAS UN POLYTECHNICIEN.

II. - POUR LES DEMANDEURS

a) APPORTEZ LE PLUS GRAND
SOIN A ETABLIR VOTRE
CURRICULUM VITÆ; FAITES
LE TRÈS DÉTAILLÉ. SI L'EMLE TRÈS DÉTAILLÉ. SI L'EMPLOYEUR SOUHAITE QUE LE
CANDIDAT POSSÈDE CERTAINES QUALITÉS, JUSTIFIEZ QUE
VOUS LES POSSÉDEZ;
b) N'IMPROVISEZ PAS VOTRE ENTREVUE AVEC L'EMPLOYEUR; EXPOSEZ AVEC
PRÉCISION L'OBJET DE VOTRE
TUSTIE. NE DONNEZ PAS
L'IMPRESSION QUE VOTRE
TITRE DE POLYTECHNICIEN
SUFFIT OU, TOUT AU MOINS,
EST L'ESSENTIEL. UNE LONGUE
EXPERIENCE ET, AUSSI, LES
REFLEXIONS QUI NOUS VIEN-

a) APPORTEZ LE PLUS GRAND NENT DE NOMBREUX EM-DIN A ETABLIR VOTRE PLOYEURS, NOUS ONT MON-URRICULUM VITÆ; FAITES-E TRÈS DÉTAILLÉ. SI L'EM-LOYEUR SOUHAITE QUE LE COUP DE CAMARADES AU

DEMANDES DE SITUATIONS

IO PAR LES CAMARADES

Tarif: 8 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

Nº 802. — Cam. 47 a., anc. réf. rech. respons. direction off. sup. art. col., expér. A.F.N. gén. ou adj. Discrét. nécess. serv. techn.-commerc., ch. sit. int. av. resp. AFR. Noire ou ch. sit. A.F.N.

N° 833. — Cam. 38 a. rech. poste direct. usine méca. Préf. Sud-Est. Réf. depuis 1946.

Nº 836. — Cam. 30 a., bottier, angl. not. allem. expér. divers services ch. quitter adminis. pr sit. intéress. Souhaite util. délai possible démission pr prépar. activité future.

Nº 844. — Cam. 38 a., expér. techn. et adm. ds indus. chim.

Nº 851. - Cam. doct. droit ayt large expér. adm. indus. rech. sit. Paris.

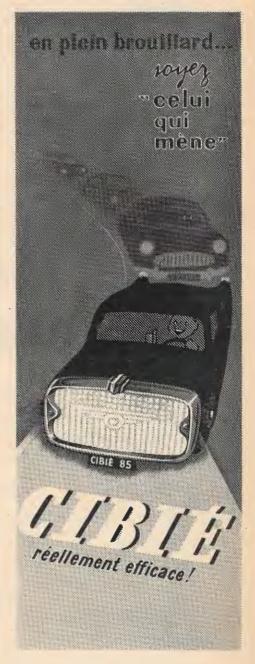
No 861. — Cam. phys. mathématic, prof. compétent en phys. gén. notamm. en phys. atomique et en asservissts, étendrait son activité d'enseignt et donnergit conseils scientif, et techn. industriels.

Nº 862. — Cam. (34) expér. in dustrie, ch. poste cadre sup. adm. ou com.

techn. et adm. ds indus. chim.
ch. sit. Paris ou prov.

No 847. — Cam. 37 a., tr. sér.

No 847. — Cam. 37 a., tr. sér.





recherche

des Collaborateurs de grande valeur (25 - 35 ans) formation supérieure exigée, pour ses départements :



2, avenue de Ségur SOL.99-10

BREVETS D'INVENTION

Marques - Modèles - Recherches Contrefaçons

CABINET R. GUETET

Ingénieurs-Conseils en Propriété Industrielle

R. BLOCH (1931)

39, av. de Friedland (8°) BAL. 54-16

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS DE CAMARADES

Tarif: 15 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

18, rue H.-Barbusse. DAN. 10-94.

Nº 4858. - Fille cam., 23 a. études sec. dipl. anglais (Cam bridge), all. (Freiburg) expér docum. rech. empl. interprète traductrice, documentaliste, Paris ou banl.

Nº 4860. - Fille X décédé, licenc. anglais, donner. leçons ou répétit. latin, français, anglais, ferait traduct. TREIL-LARD, 132, avenue Victor-Hugo, XVIe.

No 4488. — Fille et parente No 4861. — Gendre cam., ing nbreux cam. donne leçons et civ. des Mines, 36 a., métal répétit, grec, lat. ttes classes lurgiste, formation techn.-com jq. bac. et lic. Mile Friedel, merc. et direct, scient., rech. sit. premier plan.

> Nº 4865. - Fils cam., 27 α. ing. chim. ESCIL de Lyon, 4 a. séjour U. S. A. « Master science » univ. Louisville, ch.

Nº 4869. - ROUSSEAU (1904 ch. pour gendre, 28 a., includes Mines, formation New-York Leoben, Nancy, statisticien, sept langues, très actif, capablet sit. France (carte de séjour pri-vilégiée pour 10 ans) ou étrans ger. Tél. 926-43-88.

3º POUR AUTRES PERSONNES RECOMMANDÉES PAR CAMARADES

Tarif: 25 fr. le mot. Voir N. B. avant le « Carnet polyt. »

No 4862. - Dame the conf., catholique, excell. éduc, haute-ment recomm., ch. rég. pari-sienne ou Midi, rôle dame de compagnie auprès monsieur âgé av. ou ss enfants.

Nº 4863. - Cam. recomm. vvt dame pour donner répét. dessin et classe enfantine ou leçons part. Mme S. BARBEY, 60, rue du Château-d'Eau, Paris-Xe.

Nº 4864. — Cam. recomm. secrét. archiviste dactylo, trav. mi-temps. Réf. adm. sér.

Nº 4866. fr. médecin-colonel cinquantaine ancien externe hôpitaux Lyon pr poste méd. travail. Dipl. et prat. médecine trav. Rég. indiff. si logement.

- Vve cam, recom. Nº 4867. j. f. anglaise excel. éduc. place pair avril-juill. av. poss. suivre cours franc.

Nº 4868. — Cam. recom. dame secrét. cap. seconder patron, sténo-dactylo, bonnes réf. PEY-RONNET, 22, av. Foch, Saint-Mandé.

OFFRES DE SITUATIONS POUR POLYTECHNICIENS

1º PARIS ET ENVIRONS

Nº 1469. - Les 50 ing. de Cie Gale d'Organisat. (C. G. O.) dont une douzaine cam., seraient heureux accueil. jeunes ing. 25-35 a., auxquels peuvent être offertes intéres. possib. Lettre manuscr. 2, av. Ségur (voir annonce ci-contre).

Nº 1828. — Gde agence de PUBLICITÉ à l'esprit moderne off. sit. aven. ds ambiance jeune et sympathique à j. ing. sujet d'élite. Anglais parlé indisp. C. V. manuscr. et photo à B. ELVINGER, 78, av. Marceau, Paris.

Nº 1858. - L'O. T. A. D. (Omnium des techniques auxiliaires de direction), la S. M. A. (Société de mathématiques appliquées), la S. M. O. (Société marocaine d'organisation) et le Cabinet Marcel LOICHOT seraent heur. d'engag. 5 j. cam. qui s'ajouteront aux camarades qui s'ajouteront aux camarades suiv.: GODIN (38), LOICHOT (38), PIHOUÉE (41), LATIL (42), SANDIER (46), PRAT (47), AL GAN (49), ANTOINE (48), LE-SOURNE (48), LOUE (48), PORE (48), THIOUNN (48), LESIMPLE (51), MARÉCHAL (51), MIRET (52) et GROS de BELER (54), pour faire carr. en France ou hors de France ds l'une des spécial. suiv. : organisation, psychologie appli., formation, rech. opérationn., études économ., études de marchés, contrôle statis. Téléph. ou écr. à LOI-CHOT, 89, avenue Kléber (KLE. 68-74).

Nº 1871. — Import. groupe compagnie d'assurances rech. pr poste aven. cam. début. intéressé par probl. d'organis. adm. et d'utilisation d'un ordinateur électronique IBM 705. BARROUX (51), C¹e gén. d'assurances, 24, rue Drouot, IXe. TAI. 98-60.

Nº 1885. — Import. indus. alimentaire rech. ing. posséd aptitudes nécess. pour occup. poste assist. de direct. usine. Adress. dem. av. C. V., copie certif., photo, réf. et prét. salaire s/s nº à l'Association qui transm. Age 30-35 a. maxim.

Nº 1886. — Groupe ind. import. rech.: 1º cam. 30-35 a., pr dir. commerc. filiale vente mat. chaudronnerie. Parf. connais. anglais indisp.; 2º Cam. 30-35 a. parl. angl., form. base génie civ. pour direct. études filiale engineering; 3º j. cam. ayt qq. ann. expér. indus. et désir. faire carrière ds études et réalis. gds ensembles indus. France et outre-mer.

Nº 1887. — Le Com. d'act. scient. et de D.N. rech. plus. ing. documentalistes et traduct., en priorité traduct. russe (recrut. sur titre). Caserne Lourcine, 37, boulevard Port-Royal, XIII°.

Nº 1888. — Bureau des Temps élémentaires recrute profess. à temps part., Paris et prov., expér. indus. indisp. Rémunérat. intéress. Format. initiale gratuite. Ecr. C.S.E.T., 8, rue A.de-Vigny, VIII°.

N° 1889. — Ets de constr. métall. rech. attaché commerc., 40-50 a., ayt déjà cert. expér. des aff. de constr. charp. métall. pr recherch. et traiter aff. de constr. métall.

Nº 1890. — Import. Sté engineering Paris rech.: ING, 30-35 a., au cour. probl. de rédlis. de gds ensembles CHIMIE ou PETROLE. Poss. avenir. Ecr. s/s réf. A.F. 641. E.T.A.P., 27, rue Pierre-Demours. DISCR. ASSUR.

No 1892. — Import Sté d'organis, rech. INGENIEUR ayt au min. 3 a. de prat. indus. et s'intéress, aux problèmes de gestion de l'entreprise. Poste conv. à FORTE PERSONNALITÉ. Env. C. V. manus. à MAYRET, 12, rue Elaise-Pascal, Neuilly (Seine).

Nº 1893. — OFFICE TECHN. de la VENTE, 52, rue de Ponthieu, Paris, ELY. 80-08, ing.-conseils spécialisés ds techniques modernes d'organis, de la distribution et les applications de la rech. opérationnelle aux probl. économiques et commerc. en France et en Europe, rech. cam. des promos récentes. Formation assurée. MINIAOU (47), GILLIERON (51), CASTELLANET (52), BARON (52), BASTIDE (53) sont à la disp. de leurs cam. pour premières informations.

Nº 1894. — ORGANISATEURS-CONSEILS rech. X 30-40 a. Expér. indus. Ecr. a indig. nom et adresse nº 34-547. CONTESSE publ., 20, av. de l'Opéra, Paris aul enverr. docum. détaill.

Nº 1895. — Cab. organis. rech. ing. 30-35 a., ayt sens commerc. et relat. pour assurer contacts av. clientèle. Ecr. av. C. V. à Mile GAYMARD, B. P. 47-07 Paris.

Nº 1896. — Régie autonome des pétroles rech. j. ing. au court des probl. de raffinage (valorisation du brut), de la rédaction des contrats de ventes de brut et qui soit suscept. de s'orienter vers une carr. économique et commerc.

Nº 1898. — Imp. Sté Chaudronnerie spécial, mat. traitement et stockage ind. pétrolière rech. j. cam. conn. si poss. ces mat. pr poste techn. comm. Déplacts évent. à l'étranger. Conn. anglais nécess.

Nº 1899. — On rech. un ing. expert en statistique.

2º PROVINCE

Nº 329. — Sté de tt ler ordre, transf. l'acier, désirer, engager j. cam., 25-30 a., intéress. par carrière indus. Début, rég. du Nord. Condit. intéress.

N° 331. — Import, Sté BOR-DEAUX rech. ing. début. ayt aptit. au commandt, désir. s'intégrer à équipe dynamique âge direction 30-35 a. Sit. d'avenir.

Nº 332. - Gd organisme priv.

d'études et de rech. de GRE-NOBLE off. sit. à j. ing. mathématiciens ayt goût de la rech. scient., théor. et applia, désireux de se spécial. dans l'utilis. des gdes mach. à CALCU-LER ELECTRONIQUES (conception des méth., orientat. des programmeurs, etc...). Qualificat. excel. exiqée. Sit. stables et d'avepir. Ecr. à n° 32,656 CONTESSE publicité, 20, av. de l'Opéra, 1er, qui transm.



LA SOUDURE AUTOGÈNE FRANÇAISE

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 1.141.250,000 FRB

DÉPARTEMENT SOUDAGE

29, Av. Claude-Vellefaux - Paris 10° - BOL. 67-79 BOT. 44-44

Edmond DESCHARS (1901)
Président-Directeur Général
Pierre DUCORNET (1938)
Directeur Général adjoint
Pierre MAURICE (1940)
Directeur de Département
Georges KLEIN (1936)
Ingénieur attaché à la
direction de Département



une industrie puissante et moderne au service du confort domestique

Nº 333. - Import. Sté peignage filature du Nord rech. secrét. gén. 35 a. minim. 50 a. maxim. pour organis. et assumer fonct. tr. import. Cet ing. doit être esprit cultivé, doué de volonté, tact, avoir des connais, jurid. et comptables.

Nº 334. — Import, groupe bonneterie rech. ing. 28-35 a., tr. dynam., cap. s'adapter rapid. poste de direct. Stage form. assuré. Belle sit. aven. si cap. Qual. req. : sens du commdt, familier av. probl. organis. et planification. Est.

No 335. — Import. Sté raffinage pétrole recherche: lo un ing 30-40 a., ayt tr. bonne expérimoteurs à essence ou Diese en vue dirig, station d'essais d'appl. de carburants ou de lubrifiants; 20 un ing. 30-40 a. pour études de Chemical engineering sur unités polotes engineering sur unités pilotes d'une station semi-indus., ex-pér, ds cette branche et titu-laire si poss. du diplôme de Chemical Eng.

Nº 336. — Import. Sté ch. pour poste ing. en chef, chef de serv. thermique, cam. 35-40 a., expér. calculs et constr. unités thermiques.

3º FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANCAISE

Nº 17. — Electricité et gaz électr. et gazières (y compridé Alnérie rech : 1º ing. G.M., gaz naturel). Logt assuré. d'Algérie rech. : lo ing. G.M., 25-35 a., pr import. trav. de constr. centrales thermiques. Résid. ALGER ; 2º j. cam. 25-

Nº 19. - Entrepr. de T. P. et constr. centrales thermiques. bat. rech. pr diriger agence à créer en Algérie cam. 30 à 30 a., intéress. par activités 45 a., dynam. et compétent.

4º ETRANGER

Nº 622. — Import. Sté de plantation belge, rech. pour Congo, d'organis. et de direct. Sit avenir. 35 a. maxim., ayt qq. ann.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif: 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Nº 933. — Loue mois ou sais. villa 18 km NICE, 4 hect., alt. 400 m., gd living, 4 ch. cft.

Nº 935. — Chez particulier chamb. cft, entre Concorde-Ma-deleine, avant 10 h. ANJ. 05-85.

Nº 936. — Loue à AUVERS-sur-Oise villa meubl. tt cft, téléph., garage, jardins, verger. SUF-fren 39-08.

Nº 938. - Pour monsieur seul ch. meubl. s. d. b. part., chauff. centr. MON. 63-43 de 12 à 15 h. et apr. 19 h.

Nº 939. — Sous-loue banl. Word, 12 km, app. 3 p. durée serv. Algérie, possib. plus. Ecr. A. XJ

N° 940. — Cam. vend app. 3 p. r.-de-ch., tt cft. AUTEUIL, disp. fin mars. VANHREMEERSCH. fin mars. MIR. 84-96.

Nº 941. - Plage TRESTRAOU, gde villa, sit. except. cft. Mme SYMONEAUX. Louannec, Perros-Guirec.

Nº 942. - CANNES, deux villas à louer meubl. printemps-été, gd jard. DUFOUR, 6, rue de Colombes, Asnières, GRE. 20-21.

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

Tarif: 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

N° 2.548. — Echang. app. immeubl. neuf LYON 4 p. tt cft, c/ équiv. PARIS. Ecr. PAYET, 3, quai Cl.-Bernard, Lyon. | N° 2.549. — Rech. juill. et août villa côte des Landes, 8 pers. Ecr. CERLES (35), rue Hoche, Gardanne (B.-d.-R.).

N° 2.550. — Cam. ch. à louer juill. août chalet montagne, 6 ch. vue, confort. Ecr. SUDER, trayaux maritimes, Bizerte.

Nº 2.551. — Echang. 7 p. cft XVII° c/ 4-5 p. XVII° préf. GAL. 83-04 (repas).

N° 2.552. — Cam. (54) ch. loc. ou évent. ach. logt PARIS ou banl. sud-ouest. PAQUES, 30, rue Gay-Lussac, V°.

N° 2.553. — Prop. villa NANCY, 9 p. p. jard. tt cft ch. échange provisoire qq. années à part. été 59 c/ logt PARIS 6-7 p. dont une permettant vie indépend.

N° 2.554. — Cam. ch. loc. app. vide 5-6 p., cft, soleil, quart. résid. Accept. reprise et (ou) travaux remise en état:

Nº 2.555. — Echg. splend. studio Champs-Elysées, vue sur jardin, entrée, s. d. b., tt cft,

c/ 4-5 p. préf. VI, VII, VIII, XVI ou XVII°: BAL. 72-68 (mat. avt 8 h.).

Nº 2.556. — Echg app. LYON quai Romain-Rolland, Lyon.

60 m², 2 p., 2 aleôves, cuis., salle eau, 4° ét. c/ app. PARIS ou pr. banl. THIEBAULT (38), 87, avenue Berthelot, Lyon.

Nº 2.557. — Cam. ch. pavill. banl. 3-4 ch., loc. ou vente. ARG. 61-02.

Nº 2.558. — Ch. louer août et septemb. villa 5-6 p., cft, bordure lacs Annecy ou Genève ou Côte d'Azur. SEG. 03-16.

No 2.559. — Cam. 40 a., ch. chamb. seul qq. mois Paris ou banl. Sceaux.

N° 2.560. — P.-fille et nièce d'X, devant se marier prochainement et ayt acheté un app. livr. dern. trim. 1960, ch. sousloc. de juill. 59 à décemb. 60.

N° 2.561. — Cam. fam. nombr. rech. loc. ann. ou viager propr. vacances 100 km Ouest Paris.

N° 2.562. — LYON, fille cam. écing, app. quai Saône 6 p., cuis., bains, toil., w.-c., e.g.e., alc. déb. c/ 2-3 p. cft. PARIS VI° ou proche. REBILLARD, 15, auci Romain-Rolland, Lyon.

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif: 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Nº 3.825. — Achèt. films récréct. 8 mm. DESFEMMES, 161, rue Legendre, XVII°.

Nº 3.826. — Fille, sœur cam. étud. musique ch. piano droit occas. Ecr. CHAUVIN, 84 bis, rue Grenelle ou LITtré 91-54 (repas).

Nº 3.827. — Cam. vend 11 CV berline norm. 52, 1re main. Excell. état. ETO. 00-81.

No 3.828. — Cam. échang. Aronde Elys. 57, 15.000 km, excel. ét. c/ Ariane 4 ou 403 excel. ét. Accepte soulte justif. CARnot 35-43 (repas).

Nº 3.830. — Voile achèt. caneton. MOL. 39-67.

N° 3.832. — V. 203 luxe 54, lre main, ét. méc. impecc. Paris ou prov. S.-E. PELEGRIN. LIT. 96-24.

Nº 3.833. — Vends bibliothèque 2 corps noyer ciré, sans porte, haut. 2 m 56, larg. 1 m 40. Parf. ét. DAN. 91-60.

Nº 3.837. — V. caravane-camping Eccles 4.5 pl. 700 kg 350.000. FABRY, 238, Rte Capbrun, TOULON.

No 3.838. — Cousine de cam. vendrait tapis persan « Férahan > 4,10 × 3,20, tr. bon ét. KLE. 35-14 de préf. avt 9 h. mat. ou heures repas.

Nº 3.839. — SCEAUX, gendre cam. vend pavill. 5 p. cuis., s. d. b., chauff. centr. maz., petit-jard., pr. métro et lycées. ROB. 16-43 ou écr. A. X.

Nº 3.840. — Cam. vend app. Luxembourg - Observatoire 3 p. cuis., s. d. b., chauf., centr. indiv. gaz, clair, ensoleillé, balcon 5° ét. sans asc. ODE. 26-82.



AVANTAGES DU M. 17

- Léger Poids : 0 kg 600, avec godet : 1 kg 050
- · Jet large, bien pulvérisé, homogène
- Étanchéité par joints inattaquables aux solvants
- Ne nécessite aucun graissage
- Bien équilibré
- · Faible consommation d'air
- Commande extra douce par gâchette
- Combinaisons multiples de projection avec un minimum de changement de têtes d'air

S	772
KRI	MLIN
	TI

Adressez-nous ce b. documentation M.	on, vous 17	recevrez	gratuitement	la
Nom				_
Rue				
Ville				
Dépt	1			

STÉ KREMLIN 30, r. Amelot, Paris XI

VOL. 49-29 +
USINES ET LABORATORES A STAINS (SEINE)
SUCCUY: BORDEAUX — DIJON — ILILE — LYON — MARSHILE — TOULOUSE
COMPRESSEURS - PISTOLETS - VENTILATION - PONCEUSES - MASQUES

EHRHARD (30)

construit et vend un appartement par jour

En souscription:

- 61, rue Cl.-Bernard, PARIS.
 Reste 1 appt de 4 pièces tout confort.
 Prime à 600 fr.
 Possibilité de prêt 45 %.
- 13, rue des Bleuets, ALFORTVILLE, Entièrement souscrit.
- 39, avenue de Paris, VERSAILLES.
 (15 appts tout confort) Possibilité de prêt. Prime à 600 fr.
- 249, rue des Rabats, ANTONY. 70 Logéco. Prêt C. F. accordé. Entièrement souscrit.
- 84, avenue du Général-de-Gaulle, CHAMPIGNY (S.-et-M.). (120 logements écon. et famil.).
- 28, av. du Docteur-Calmette CLAMART 7 appartements tout confort.

Prochainement:

PARIS (15°)
PARIS (12°) - 34, rue Nicolaï.
23 appartements de 1 à 8 pièces.
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE Appartements de 1 à 5 pièces.

S. O. V. I. M.

11 bis, rue d'Alésia

PARIS - 14e KEL. 36-90



VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS Tarif : 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant ET DE PROPRIÉTÉS

le « Carnet polyt. »

Voir ci-contre l'annonce S.O.V.I.M.

Nº 3.829. — Fils cam. vend pe- Nº 3.836. — Cam. vend app. 18 3.825. — Fils cam. Vena petit 3 p., cuis., w.-c., salle d'eau, 2° ét., cour, ds XVI°. Clair, calme. 5 M. FON. 39-40 (après-

Nº 3.831. — Vend. pavillon libre, 8 p. XVIIe. SEG. 78-63.

N° 3.834. — Cam. vend particulier villa 10 p. VESINET. 2.100 m². GAL. 52-11 (repas).

Nº 3.835. — Vend. app. libre juill. 1959. Constr. 1950 3 p. 55 m². BECON, DEF. 49-05.

libre 3 p. dont gd living-room, bains, ét. impecc. GAL. 64-38.

No 3.839. - SCEAUX, gendre cam. vend pavill. 5 p. cuis., s. d. b., chauff. centr. maz., petit jard., pr. métro et lycées. ROB. 16-43 ou écr. A. X.

No 3.840. - Cam. vend Luxembourg - Observatoire 3 p. cuis. s. d. b., chauff. centr. indiv. gaz, clair, ensoleillé, balcon 5° ét. sans asc. ODE. 26-82.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif: 60 fr. le mot pour les camarades; 100 fr. pour les autres personnes. Voir le N. B. porté avant le « Carnet polytechnicien ».

CANNES. Y.-M. PELLOUX (frère cam.) expert immobilier près tribunal commerce souhaite recevoir membres SAS, SAX et leur réserve le meilleur accueil. Nombr. immeubles en constr. 42, La (X 07) 182, Fg-St-Honoré.

Croisette. Tél. 956-56. Sur rendez-vous seulement.

DIVERS

Tarif: 30 fr. le mot Voir N. B. porté avant le « Carnet polyt. »

Nº 272. — Groupement artisans peintres, menuisiers, plombiers, électriciens, tapissiers, rideaux, tapis, exécute ts travaux. Cond. intéress. CAR. 48-28.

pour cam. 8, rue Paris-9°. TAI. 67-26. rue Lentonnet,

Nº 283. - SPORTS D'HIVER, 21 mars - 5 avril. Parents cam. Nº 277. — REPARATION - recevr. jeunes 18-30 c. à TI-TRANSFORMATION - VENTE GNES (Savoie). Ambiance catho-bijouterie joaillerie Mme LAZAR lique familiale, places lim. Maître-artisan. Prix très étudiés 900 F p. jour. SAB. 87-88.



ENTREPRISES INDUSTRIELLES -ET DE

TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS Téléphone: ELYsées 77-90

BETON ARMÉ - TRAVAUX MARITIMES TERRASSEMENTS - BARRAGES

- Prés. hon. Administrateur (1906) VERGÉ - Prés. Dir. Gén. BELLET - Sec. Gén. 1910) 1937 PICARD (1923)

ETABLISSEMENTS

ESTABLIE

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES Téléphone : DAU. 36-41

TOLERIE -CHAUDRONNERIE

pour toutes industries en tous métaux - Pièces sur Plan ou sur Modèle -

Leveillé-Nizerolle (II) Prt du Conseil

TRANSFORMATION des RESIDUS URBAINS

en Terreau fertilisant, inodore, par les procédés les plus modernes INCINERATION (FOURS pour petites et grandes agglomérations)

C. E. O. M., 1, rue Huysmans, PARIS-6° — 16, rue Frédéric-Chevillon, MARSEILLE 30 ANS DE REFERENCES

Membre du GIROM (Groupe international de recherches sur les ordures ménagères)

"Société des Condenseurs DELAS

38, avenue Kléber - PARIS-16e - PASsy 01-50

CONDENSATION - RECHAUFFAGE DEGAZAGE - DISTILLATION EJECTEURS A VAPEUR REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES A TIRAGE FORCE F. W. REGULATEURS COPES CLAPETS ATWOOD ET MORRILL SOUFFLEURS DE SUIE VULCAN

Ch. CABANES (16) Dir. Général DEROUDILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

S. I. M. I.

S. A.

MATÉRIEL

INOXYDABLE ACIER

7, rue de Rouvray, 7 NEUILLY-SUR-SEINE Téléphone : SAB. 94-31

MARCHAL FORGES

S. A. au Capital de 130.000.000 de francs 46, rue Victor - Hugo - PANTIN

Tél.: VIL. 29-34

ESTAMPAGE Henry MARCHAL (1906), Président-Directeur Général

ctude des problèmes de transformation des courants forts Réalisation de :

Redresseurs secs (au sélénium) Transformateurs spéciaux

DARMON (34) DENARDOU (34)

91, RUE JULES-FERRY - IVRY - ITA. 29-68

Etablissements G. VERNON

48, RUE DES PETITES-ECURIES PARIS-X° - Téléph.: Pro. 41-63



SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-Xº Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal nº 54.415

EDITEUR : ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE Directeur-Gérant de la publication : Georges Chan.



HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE

Le Bassin de l'Avenir des Charbonnages Français

DIRECTION GENERALE

Avenue Emile-Huchet
MERLEBACH

(Moselle)

Tél.: 160